MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT



Et de cinq pour Fiset et les Nordiques

La bande à Lindros n'a pas réussi à stopper la série de gains des Nordiques dans un match où Joe Sakic a obtenu un but et trois passes. S-2 et S-3

LA RÉGION



À la limite de l'endettement

La guerre des taxes n'aura pas lieu

Six villes, dont Québec, ont des taux de taxes élevés parmi les municipalités membres de la CUQ, mais les comparaisons de taxes ne sont jamais justes. A-3

LES FAITS DIVERS

Il sème l'émoi avec un pistolet à plombs

Un garçon de 11 ans qui s'amusait avec un pistolet à plombs a créé tout un émoi après avoir menacé deux fillettes à l'école Saint-Pie-X à Limoilou. A-11

L'ÉCONOMIE

60 millions \$ versés en cachette à Alouette

Québec et Ottawa ont versé 60 millions \$ pour les dépassements de coûts dans la préparation du terrain de l'aluminerie Alouette à Sept-Îles. B-8

LE QUEBEC

L'Allier refuse de prôner la souveraineté

Jean-Paul L'Allier dit que les travaux de sa commission sur l'avenir du Québec ne seront pas un exercice de propagande pour la souveraineté. A-5

L'INDEX

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Où aller à Québec	C-2
Michel Vastel	A-14
Louis-Guy Lemieux	B-2
Le Monde	B-3
Les idées du jour	A-15
Horoscope	C-6
Éditorial	A-14
Économie	B-9 à B-12
DEDUCTO	C-4
Décès	C-7
Bridge	C-6
Arts	C-1 et C-2
Annonces classées	C-3 à C-6

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec neige diminuant dans l'après-midi, maximum -2. minimum -9. S-16



Imprudence, négligence et erreur de jugement dans l'affaire du dépanneur abattu

L'agent Cusson sévèrement blâmé

QUÉBEC — Déviance policière, manque de vigilance, de prudence, de tactique et de discernement, imprudence, négligence, écart marqué et erreur de jugement: dans un rapport rendu public hier, le Comité de déontologie policière a sévèrement blâmé la conduite de l'agent Mario Cusson, de la sûreté municipale de Québec, qui a accidellement causé la mort de Laurent Tremblay, en juin 1991.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE

Le 8 juin 1991, à 3 h 27, un appel est lancé sur les ondes policières pour le déclenchement d'un système d'alarme, 28 minutes plus tôt, au dépanneur du 6383, boulevard Saint-Jacques, dans le quartier Neufchâtel, à Québec. Les agents Mario Cusson et Pierre Mainville s'approchent et garent leur véhicule dans le stationnement du dépanneur, tous phares allumés.

Pierre Mainville fait une ronde sommaire à l'avant, puis l'agent Cusson, revolver en main, se dirige à l'arrière où il aperçoit un homme

accroupi qui tient un fusil et regarde vers le sous-sol du dépanneur. Mario Cusson ignore qu'il s'agit du propriétaire Laurent Tremblay. Il est convaincu qu'il a affaire à un voleur. Il lui crie: «Police, lâche ça!» M. Tremblay se lève, se retourne, pointe son arme au visage du policier qui, craignant pour sa vie, tire un coup de feu et atteint mortellement le propriétaire.

Le Comité de déontologie a rendu une décision partagée, le membre policier Marcel Vermette jugeant que la conduite de l'agent Cusson ne constituait pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.



L'agent Mario CUSSON

Les deux autres membres du Comité estiment « qu'il y a eu déviance policière dans l'utilisation de l'arme à feu par l'agent Cusson parce que rien dans la preuve ne

laisse voir une planification réflé-

L'agent Cusson aurait pu déduire que M. Tremblay se trouvait sur les lieux, s'il avait vérifié à qui appartenait la voiture garée devant le dépanneur, estime le comité. Il aurait pu se faire confirmer facilement que le dépanneur et cette voiture avaient le même propriétaire:

M. Tremblay.

« Les faits mis en preuve ne démontrent pas qu'il y avait alors des motifs d'appréhender un danger soudain et immédiat, ni de croire qu'il était devenu nécessaire de recourir à son arme à feu, vu que l'avant du dépanneur était illuminé, que les vitres n'étaient pas brisées, que la porte n'était pas défoncée et que le système d'alarme ne fonctionnait plus. Ces faits permettaient à l'agent Cusson de présumer que le voleur avait quitté les lieux (...) »

Comment Mario Cusson a-t-il

pu croire que l'homme accroupi devant la fenêtre était le voleur? s'interroge le comité. « Comment cette personne aurait-elle pu guetter l'arrivée fortuite des policiers alors que tout laissait croire qu'elle observait attentivement le sous-sol du dépanneur ?»

Le Comité de déontologie est d'avis que l'accident a été causé par la «hâte fébrile» de Mario Cusson. «L'aspect routinier d'une intervention de cette nature et le manque de vigilance, écrivent deux des trois membres, sont sans doute les facteurs prépondérants qui expliquent les erreurs commises par l'agent Cusson.»

Le policier connaîtra sa sanction le 10 février. Son avocat, Me Robert De Blois, a manifesté son intention de porter la cause en appel devant la cour du Québec. Il a 30 jours pour le faire.

Autre texte page A-2

Règlement de comptes à Lévis

Jambe arrachée par une bombe

SAINT-DAVID-DE-LÉVIS - Un homme a perdu une jambe hier un peu avant 18h alors que la camionnette dans laquelle il circulait a violemment explosé. Cela a toutes les allures d'un règlement de comptes, le deuxième cette semaine après assassinat d'un homme Grondines, dimanche soir.

par JOSÉE LAPOINTE LE SOLEIL

La déflagration a retenti bien audelà de la petite rue des Grenats, derrière le IGA de la place des Escarcelles, sur le boulevard de la Rive-Sud. Les témoins attroupés sur les lieux de l'explosion, plusieurs demeurant à quelques rues de là, disent l'avoir entendue comme si c'était arrivé à côté de leur maison

Nadia Vachon, raconte que son garçon de trois ans s'est mis à pleurer. «Je ne suis pas sortie parce que j'étais seule à la maison», dit-elle. Sa voisine, elle, est allée voir. «Quand elle est arrivée. le gars était encore là, vivant, elle lui a parlé», souligne Mme Vachon. Sa voisine lui a aussi rapporté qu'une jeune femme était sur place et qu'elle pleurait et criait.

Guillaume Sergerie était parmi les 10 premiers sur les lieux. «L'auto avançait encore toute seule quand je suis arrivé, il y avait des gens qui mettaient des couvertures sur le gars. Il n'était pas beau à voir, il y avait du sang partout.»

La victime est Simon Bédard, 26 ans. Quand les premiers témoins et les ambulanciers sont arrivés, l'homme était à plusieurs mètres de la voiture alors que sa jambe était restée à l'intérieur. L'avant du «pick-up», une Dodge Dakota 1994 vert foncé, était complètement démoli.

Le jeune homme a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son état était toujours précaire en milieu de soirée, selon le porte-parole de la SQ, Camille Gagnon.

A la demande de la police de Lévis, les artificiers de la SQ sont venus inspecter le véhicule. On ne savait pas hier quelle sorte d'explosifs avait été utilisée, ni quelle quantité. « C'était extrêmement violent. Il ne reste qu'un amas de ferraille, dit M. Gagnon. Il faudra une expertise plus poussée.»

Les explosifs étaient contrôlés à distance, a également confirmé le porte-parole de la SQ, puisque la voiture était en marche au moment où elle a été réduite en morceaux.

La thèse du règlement de comptes est la plus sérieuse. La victime serait un ex-membre d'un groupe défunt de motards, les Merce-



Un artificier de la Sûreté du Québec examine le dessous du véhicule démoli par la bombe. Il faudra des expertises poussées en laboratoire

Avec 30 millions par an « sous la table » pour l'aide à domicile

pour déterminer le genre d'explosifs utilisé dans l'engin qui semble avoir été mis à feu à distance.

Québec encourage le travail au noir

QUÉBEC — Même s'il est officiellement engagé dans une lutte contre le travail au noir, le gouvernement du Québec crée lui-même des emplois payés sous la table pour environ 30 millions \$ par an.

par MARIE CAOUETTE LE SOLEIL

Ces 30 millions \$, qui représentent une grosse part du budget de l'aide à domicile, sont versés sous forme d'allocations directes à des personnes âgées et handicapées qui doivent recruter elles-mêmes des travailleurs « autonomes » pour leur venir en aide. Ce travail au noir est assez répandu dans la région de Québec mais fort peu sur l'île de Montréal où les CLSC ont refusé, par principe, d'embar-

quer sur ce terrain. «Nous, on l'a fait sur une grande échelle», dit le directeur général du CLSC Limoilou, M, Henri Doyon. « Mais on est bien conscient qu'il s'agit effectivement de travail au noir. Tout le monde le

«On dit aux personnes agées de se déclarer comme employeur à l'impôt, mais, on ne court pas après elles pour vérifier».

Quand il s'agit de travail au noir, ni la personne âgée ni le travailleur ne sont protégés, dit M. Doyon. A Hull, une personne âgée est tombée dans la mire de l'impôt fédéral à la suite de la réclamation faite à l'assurancechômage par une travailleuse à domicile devenue enceinte. Considérée comme un employeur, cette personne agée est poursuivie pour avoir omis de verser les primes de son employée!

Comment le gouvernement et les CLSC en sont-ils venus à créer du travail au noir? «Cela coûterait plus cher autrement, dit M. Doyon. Un travailleur du CLSC ou d'une agence privée fait l'entretien ménager chez une personne âgée pour 10\$ à 20\$

On ne verse que 6\$ l'heure en allocations directes aux personnes âgées lucides et aux personnes handicapées qui doivent embaucher elles-mêmes un tration varie en fonction du nombre d'heures de service requis par l'incapacité de la personne. L'objectif de ce régime est de favoriser l'autonomie de ces person-

Le Centre de santé publique du Québec effectue présentement, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, une enquête auprès de 100 bénéficiaires des allocations directes afin d'évaluer justement leur degré d'autonomie dont leur facilité à congédier un travailleur et la souplesse des horaires de services.

Les chercheurs Yves Tourigny et Claude Gagnon nagent dans l'obscurité.

«On part de rien, on défriche». Ils n'ont pas d'hypothèse de départ. Ils affirment encore que le travail au noir s'est développé parce que «le ministère n'était pas branché sur ce sujet ».

Pour sa part, la Fédération des clubs de l'âge d'or n'est pas du tout contre le travail au noir dans le maintien à domicile! On voudrait seulement que les CLSC le «sécurisent» en fournissant une liste de gens compétents et fiables

vailleur. Le montant de l'alloca- aux bénéficiaires d'allocations directes.

Cette tâche revient au CLSC. soutient M. Jean-Guy Morin, président de la Fédération. Les CLSC représentent « notre sécurité et notre appui».

La fédération manifeste une certaine prudence face aux programmes de réinsertion sociale. «Il faut des soins et des services à domicile, cela répond à une demande, dit M. Morin, de Neuville, et on ne peut être contre la réinsertion des assistés. Mais nous voulons des services satisfaisants et permanents.»

Ces programmes nous amènent constamment de nouvelles personnes qui manquent d'expérience, dit-il. «Cela rend insécure; on n'ose pas faire appel à nouveau à ce service, on s'en passe et on finit par «casser maison».

«On ne veut pas en faire les frais. Il faudrait que ce soit mieux organisé», dit-il. Malgré ses imperfections, le maintien à domicile coûte moins cher qu'une place en centre public, conclut M.

Autres textes page A-8

FAITS DIVERS

Blâme contre l'agent Mario Cusson

Une sanction qui soulage la famille Tremblay

QUÉBEC — Me Guy Bertrand, qui représente la famille de Laurent Tremblay, a accueilli avec soulagement le blâme du Comité de déontologie policière à l'endroit de l'agent Mario Cusson. Mais une pointe d'amertume se dégageait aussi de ses commentaires:

« Pourquoi la police de Québec n'est-elle pas capable de reconnaître qu'elle a fait une bavure?», a-t-il lancé.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE

«On vit dans un système judiciaire primitif, » a déclaré Me Bertrand lors d'une conférence de presse tenue hier dans ses bureaux, en

Le blessé trafiquait

QUÉBEC — L'homme qui a été blessé dimanche soir à Grondines, alors qu'un trafiquant de drogue a été abattu par balles, possède lui aussi des antécédents dans les stupéfiants.

par JOSÉE LAPOINTE

Il s'agit d'André Bédard, 29 ans, sans domicile connu. Atteint par deux balles dimanche soir, dont one à la tête, il est toujours sous surveillance à l'hôpital Saint-François d'Assise à Québec. Les policiers, qui comptent beaucoup sur son témoignage, ne l'ont pas encore interrogé. L'état de Bédard est critique mais stable.

Les enquêteurs de la SQ ont fait la découverte lundi d'un véhicule qui pourrait être relié à ce meurtre. On a retrouvé une Plymouth Sundance blanche dans le rang 4, Grondines. Elle avait été rapporfée volée à l'Ancienne-Lorette il y a tine dizaine de jours.

compagnie de deux des enfants de Laurent Tremblay. «Ce ne sont que des batailles d'avocats qui ne se soucient pas du malheur des victi-

Pendant que l'employeur et le syndicat utilisent des gros moyens pour défendre le policier, la famille sèche, pleure et n'est même pas indemnisée. On aurait aimé avoir de la délicatesse.»

Un fils heureux

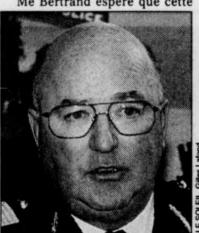
Gilles Tremblay, le fils du propriétaire de dépanneur abattu en juin 1991, était heureux d'avoir enfin quelque chose de palpable.

«L'important pour nous, c'était qu'il y ait reconnaissance de la faute commise, a-t-il dit. Ce jugement reconnaît qu'il y a eu négli-

Une poursuite au civil de plus d'un million\$ est pendante en cour supérieure.

Une entente à l'amiable

Me Bertrand espère que cette



Le chef Normand Bergeron

Me Guy Bertrand est heureux de la décision du Comité de déontologie policière, même s'il constate que la police a de la difficulté à reconnaître ses torts. Angèle et Gilles Tremblay, deux des quatre enfants de Laurent Tremblay, étaient à ses côtés

décision du Comité de déontologie influencera la poursuite, même si la cour n'est nullement liée au jugement du Comité.

L'avocat ne cache pas qu'il espère en arriver à un règlement à l'amiable avec la ville et la police de Québec.

En appel

En attendant, la famille Tremblay est encore dans l'expectative puisque l'avocat de Mario Cusson, Me Robert De Blois, a décidé d'en appeler de la décision du Comité de déontologie.

« Ils ont un point à défendre, 'est leur privilège», a laissé tomber

Angèle Tremblay, la fille de Laurent. «Les syndicats ont de l'argent, a continué Guy Bertrand. Mais pas les victimes. Les victimes, ça ne compte pas. La réputation des policiers est plus importante.»

« Terrible, horrible »

Le directeur de la police de Québec, Normand Bergeron, a insisté pour dire qu'il avait énormément de sympathie pour la famille Tremblay.

« C'est terrible, horrible, je déplore infiniment ce qui s'est

passé», a-t-il déclaré. « Mais que peut dire un directeur de police à l'endroit de l'un de ses hommes, a-t-il poursuivi. Je serais bête de dire que c'est sa faute. Il a droit à une défense pleine et entière. Mais soyez assuré que s'il est prouvé en cour que Mario Cusson a fait une erreur, il y aura des sanctions. Et je respecterai la sanction imposée par le Comité de déontologie policière.»

M. Bergeron a toutefois refusé de faire une association avec le fait que la seule dissidence du Comité est celle du membre policier Marcel Vermette.

«Louis-Marie Pilote (le membre socio-économique) est un ex-policier de la Sûreté du Québec», a-t-il

925, chemin Saint-Louis C.P. 1547, succ. terminus Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés 686-3344 Annonces classées 647-3311 686-3270 Carrières et professions Publicité détaillants 686-3435 686-3270 Publicité générale 686-3394 Rédaction 686-3342 Promotion 686-3233 Renseignements

La vraie nature de l'entente entre **Bernard Cleary** et les Hurons

ments officiels de la part des principaux intéressés, LE SOLEIL souhaite corriger certaines informations rapportées dans des articles publiés les 11 et 12 janvier quant aux liens d'affaires existant entre le conseil de bande de la Nation huronne-wendat et la firme Bernard Cleary et associés. Des documents portés à notre connaissance et d'informations provenant d'autres acteurs au dossier, il ressort les faits sui-

1- Le total des sommes versées par le conseil à M. Bernard Cleary et à sa firme, à la suite du contrat intervenu le 28 mai 1991, est de 285 000\$ et non pas de 600 000 \$. Ce contrat a été conclu par le conseil et non par M. Max Gros-Louis à titre individuel et il visait à attacher au conseil les services personnels de M. Cleary mais aussi ceux d'employés de sa firme.

2- Le mandat accordé par ce contrat ne se limitait pas à la conclusion d'une entente sur le territoire de chasse des Hurons et les 40 arpents à Val-Bélair. Bernard Cleary et sa firme avaient plutôt comme responsabilité de siéger «à toutes les tables de négociations bipartites et tripartites mises en place pour définir les droits de la Nation huronne-wendat» et d'y faire valoir le point de vue de la Nation. La firme devait aussi fournir des services techniques, préparer des dossiers et «obtenir auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'octroi d'un budget spécial» pour couvrir le coût de ces négociations, à défaut de quoi le conseil pouvait résilier le contrat.

Ayant obtenu copie de docu- le conseil peut y mettre fin sans compensation si M. Cleary ou sa firme accepte un poste ou un mandat « que le conseil jugerait incompatible avec la fonction de négociateur en chef ou sans le consentement du conseil». A cet égard, tant M. Cleary que le Grand chef Max Gros-Louis précisent que M. Cleary n'a pas de lien avec les revendications territoriales des Montagnais depuis 1990. Une compensation de quelque 30 000\$ a d'ailleurs été versée en novembre 1992 quand le conseil, alors sous la direction de Mme Jocelyne Gros-Louis, a choisi de mettre fin au contrat de Bernard Cleary et associés en invoquant une autre clause qui permettait de résilier l'entente à ce prix, «en tout temps et sans

4- Enfin, tant M. Cleary que M. Gros-Louis confirment que «la Nation huronne-wendat ne fait pas une revendication territoriale globale sur la base du titre ancestral mais plutôt, à ce stade-ci, concernant la reconnaissance d'un droit d'exercice des activités des Hurons sur le territoire Vincent et de l'application du Traité de Murray». En ce sens, les deux parties estiment qu'il n'existe pas de contradiction entre les déclarations passées de M. Cleary et les revendi-

cations actuelles des Hurons. Sur la base des documents officiels examinés, il est évident que certains avancés dans les textes publiés dans les éditions du 11 et 12 janvier reposaient sur des informations erronées. LE SOLEIL regrette toute fausse impression et tout discrédit qui a pu en découler.

3- Le contrat stipule aussi que La direction de l'information

LA QUOTIDIENNE tirage du 31-01-95 4-7-7 9-6-6-8

BANCO

tirage du 31-01-95 1-2-5-10-12-14-17-19-20-28-35-38-39-42-46-50-54-60-61-70



COMPLETS **DOUBLE BOUTONNAGE**

> 159.95 rég. jusqu'à 395.00

complets pure laine, coupe décintrée, épaules plus souples, pantalons à plis, coloris et tailles désassortis. ste-foy, galeries de la capitale.

PARKAS DUVET ET PLUMES 79,95

rég. jusqu'à 195.00

chauds, légers en toile de coton et nylon à entredoublure duvet et plumes, style à cordon coulissant à la taille, couleurs et grandeurs désassorties. ste-foy et galeries de la capitale.

VESTONS **LAINE ET CACHEMIRE** 159,95

MANTEAUX

DUVET ET PLUMES

129.95

rég. jusqu'à 200.00

de longs manteaux forme trench chaudement

entredoublés de duvet et plumes, couleurs

désassorties, tailles de 38 à 46 dans le groupe.

ste-foy et galeries de la capitale.

rég. jusqu'à 295.00

vestons simple boutonnage, coupe décintrée, épaules plus amples. coloris unis ou carreaux aux coloris variés, tailles de 38 à 44 dans le groupe. ste-foy et galeries de la capitale.

CHEMISES **SPORT 39.**95

rég. jusqu'à 95.00

tout un choix de chemises de nos collections automne-hiver, en coton uni, carreaux et motifs variés. couleurs et grandeurs désassorties.

PANTALONS VELOURS CÔTELÉ 39.95

rég. jusqu'à 95.00

tout un choix de pantalons en velours de coton côtelé, des coupes plus amples avec plis. couleurs et grandeurs désassorties, ste-foy et galeries de la capitale.

FOULARDS VARIÉS

9.99

rég. jusqu'à 40.00

tout un choix de foulards en laine et acrylique, franges roulées dans différents coloris unis et motifs de toutes sortes.

CRAVATES **PURE SOIE** 9.99

rég. jusqu'à 75.00

vaste assortiment de cravates pure soie à motifs de toutes sortes de nos collections automne-hiver 94-95.

PULLS SHETLAND 29.95

rég. jusqu'à 75.00

grand choix de pulls exclusifs au 31. styles à encolure ronde, boutonnée, col roulotté. tricot uni, tweed ou jacquardé. couleurs et grandeurs

MAGASINEZ AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 17 H 30 DES VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS!





En Allemagne, la décrue s'amorce lentement

Des milliers de Hollandais fuient l'inondation

AMSTERDAM (Reuter, AP) — Les autorités néerlandaises ont donné instruction, hier, à 140 000 autres habitants d'évacuer leurs maisons dans l'est du pays en raison des risques de ruptures de digues, rapportait l'agence ANP.

Les crues des rivières dans le sud avaient déjà contraint 100 000 personnes à évacuer leurs habita-

Il s'agit du plus grand exode de populations civiles qu'aient connu les Pays-Bas depuis les inondations de 1953, qui avaient fait 1800 morts dans le sud du pays.

Les évacuations ont provoqué des embouteillages monstres sur les routes, dont beaucoup ont été fermées au trafic normal pour permettre l'écoulement du flux des

Le premier ministre Wim Kok a fait part de sa profonde sympathie aux victimes des inondations en

précisant que la reine Beatrix se rendrait dans les régions sinistrées aujourd'hui et demain.

Le gouvernement devait examiner, hier soir, les moyens de venir en aide aux personnes déplacées et des mesures pour renforcer les digues le long des cours d'eau, dont les crues semblent avoir été sous-estimées.

Les pressions qui s'exercent sur les digues sont accrues par les vents violents soufflant sur les régions les plus touchées, près de Maastricht dans le sud et le long de la Meuse et du Rhin dans l'est, près de Nimègue.

À Lobith, à la frontière avec l'Allemagne, le Rhin a atteint la



A Soissons, dans le nord de la France, cet homme tente non pas d'aller donner un coup de fil, mais de retenir sa barque. Ci-contre, la ville médiévale de Linz, en Allemagne, offre un spectacle bien besoins les plus urgents et « mis désolant, alors que la « Burg-Platz » est complètement inondée.

cote de 16,66 m, soit plus de six mètres au-dessus de la normale, et n'est plus qu'à quelques centimètres du seuil critique. Selon les experts, la crue devrait connaître son maximum aujourd'hui.

Les inondations, qui ont provoqué la mort d'une trentaine de personnes dans toute l'Europe, ont fait leur première victime hier aux Pays-Bas. Une personne s'est noyée à Winssen, dans le Waal.

Lente décrue en Allemagne

En Belgique, la décrue s'est amorcée mais la météo reste pessimiste avec de nouvelles pluies pour les prochains jours.

Le niveau de la Meuse a baissé de plusieurs dizaines de centimètres à Dinant, où les eaux se sont retirées des principales rues de la ville. Par contre, la situation reste inquiétante près de la frontière française aux environs de Huy, au nord-est de Dinant. Les eaux de la Meuse gagnent dix centimètres par heure et des digues de fortune ont été construites la nuit dernière le long des quais.

Dans le nord-est de la France, la Meuse dépasse par endroit de plus de sept mètres son niveau normal et devrait encore monter. Le premier ministre Édouard Balladur a survolé hier en hélicoptère les zones inondées entre Sedan et Charleville-Mézières.

En revanche, dans le département du Nord, toutes les rivières du bassin de la Sambre ont amorcé une décrue. De même, sur l'ensemble des départements de l'ouest — les premiers touchés par les intempéries - la décrue avait tendance à se généraliser hier, y compris dans le Maine-et-Loire. A Paris, la Seine a légèrement bais-

La Croix-Rouge française a engagé depuis le 21 janvier une vaste opération de solidarité pour venir en aide aux populations sinistrées.

Selon un communiqué de la Croix-Rouge diffusé lundi, «plus de 600 secouristes bénévoles sont mobilisés quotidiennement sur le terrain dans le cadre d'opérations de reconnaissance, d'assistance et d'évacuation des familles touchées par les intempéries ».

La Croix-Rouge, qui a déjà en-gagé un million de francs (environ 250 000\$) afin de faire face aux en oeuvre ses moyens de traitement et de conditionnement en eau buvable», a lancé un appel à la générosité du public français pour pouvoir continuer son action.

En Allemagne, le niveau du Rhin, qui avait atteint la cote record de 10,69 m lundi à Cologne, a baissé de quatre centimètres. La tendance est à la décrue dans la plupart des régions touchées par les inondations, le long du Rhin, du Main ou de la Moselle.

Le trafic fluvial commercial est interdit depuis ce week-end sur la plupart des voies navigables du nord de l'Europe et cette mesure devrait être maintenue toute la semaine, voire jusqu'au début ou au milieu de la semaine suivante.

La guerre des taxes n'aura pas lieu.

QUÉBEC - Québec, Beauport Charlesbourg, Loretteville, Val-Bélair et Lac-Saint-Charles ont des taux de taxe élevés parmi les municipalités membres de la CUQ.

Troisième d'une série de 3

textes de ROBERT FLEURY

Les comparaisons de taxes ne sont jamais justes. Au ministère des Affaires municipales, les fonctionnaires font preuve de beaucoup de réticences quand on parle de comparer les taux d'une ville à l'autre.

«Il faut aussi comparer les services, la qualité de vie», disent-ils. Et c'est là que ça devient impossible.

Néanmoins, pour comparer les comparables, le MAM confectionne un taux de taxation uniforme qui comprend le coût de tous les services, y compris ceux qui sont souvent facturés à part sur le compte de taxes des citoyens, tels l'eau, les ordures, les taxes de secteur, il y ajoute la quote-part d'endettement de la CUQ et de la STCUQ pour ses usines d'épuration ou ses autobus. C'est un peu ça le TGTU, ou taux global de taxation uniformisé.

C'est comme ça qu'on dit que c'est à Loretteville que ça coûte le plus cher même si ça ne paraît pas nécessairement sur le compte de taxes, la valeur des résidences unifamiliales étant inférieure au prix moyen de la CUQ.

Selon ce mode de calcul, le compte de taxes réel d'un propriétaire de maison de Loretteville était de 2,66\$ du 100\$ d'évaluation même si le taux qui apparaissait sur le relevé était d'environ 1,90\$. Beauport, Charlesbourg, Québec et Val-Bélair ont un Une deuxième voiture coûte facilement TGTU à peine moins élevé à 2,42 ou 2,43\$ et Lac-Saint-Charles 2,27\$.

Cela signifie que si toutes les résidences unifamiliales des villes de la CUQ valaient troisième achat de maison», dit Robert J. 100 000 \$, les propriétaires de Loretteville recevraient un compte de taxes de 2660\$ alors que ceux de Québec, Beauport, Charlesbourg ou Val-Bélair en recevraient un de 2420 ou 2430\$ en autant que leurs services puissent être comparables.

En réalité, le coût des maisons et des services se compare difficilement d'une ville à l'autre. À Sillery, le propriétaire de l'unifamiliale moyenne débourse 2579\$ en taxes tout en bénéficiant du plus faible taux d'imposition de la région. Et pour cause, sa maison vaut 215 000 \$!

débourse 1659\$ seulement... mais il s'agit sées par les gouvernements pour leurs d'un bungalow de 73 000 \$. Si tous deux institutions, lesquelles ne sont pas taxées avaient une maison de 100 000\$, celui de Sillery paierait 1180\$ et celui de Lac-Saint- autres immeubles commerciaux ou résiden-Charles deux fois plus, soit 2270\$.

Sainte-Foy s'en tire fort bien avec un taux de 1,67\$, ses dépenses comptant pour luation a fait baisser la valeur des édifices 2,4% de sa richesse foncière, ce qui reprégouvernementaux, entrainant un manque à sente un compte de taxes de 2040\$ pour gagner de tenant-lieu-de-taxes de 2,4 son unifamiliale moyenne, une valeur de millions \$ en 1995 et pour chacune des

Quatre des six municipalités qui présentent les taux de taxes les plus forts ont des dépenses relativement élevées en comparaison de leur richesse foncière.

dans la moyenne de la CUQ à 3%. Sillery est nettement en bas de la moyenne avec ron 400 000\$ », dit le dg de Loretteville.

Ça ne se compare pas!

Ça ne se compare pas! La TGTU se défend le n'affecte en rien les citoyens ni leur compte de taxes!», lance le directeur de la ville de Loretteville, André Demarbre.

«Des maisons de 80 000 \$, il n'y en a pas guerre Ainsi le budget de la ville de Québec à Sillery! Nous n'avons pas l'université taxes, il n'y a représente 3,72 % de sa valeur foncière, Laval sur notre territoire qui verse des celui de Loretteville 3,54 %, Val-Bélair millions en tenant-lieu-de-taxes! Nous, tout 3,26% et Charlesbourg 3,1%. Beauport est ce que nous avons, c'est un centre hospitalier et quelques écoles qui contribuent envi-

> «Les citoyens de Val-Bélair n'ont pas de piscine intérieure: ils viennent chez nous»,

maire Denis Giguère. Dans des

pas de gnants. Que des perdants. Et l'herbe est



À la limite de



Difficiles comparaisons des municipalités «Une deuxième voiture,

ça coûte cher aussi...»

QUÉBEC — Pas facile de comparer la situation financière des municipalités, car l'étalement a un prix caché. « Une deuxième voiture, ça coûte cher aussi », observe Robert J. Gravel, de l'École nationale d'administration publique.

«J'ai acheté ma maison en deux heures. Elle était bien située et l'ancien propriétaire se basait sur une résidence équivalente en banlieue. Elle valait 20 000 \$ de plus à Sillery!», dit l'ex-conseiller municipal

«Les citoyens évaluent mal la question de localisation. L'avantage de la banlieue, c'est le gros parc de maisons neuves. Mais il y a un coût caché: celui du transport. 5000 ou 6000\$ par an. On observe d'ailleurs que les banlieusards se rapprochent quand ils en sont à leur deuxième ou

Ou encore quand les enfants vieillissent et qu'ils vont au cégep ou à l'université.

«Les comparaisons entre villes sont difficiles à faire car il faut évaluer la qualité des services que l'on reçoit. Des villes-centres comme Québec sont désavantagées car elles supportent la région avec leurs équipements. Les banlieusards usent leurs rues mais les gouvernements ne compensent pas suffisamment avec leurs tenant-lieu-de-

taxes», dit le professeur de l'ENAP. Les tenant-lieu-de-taxes sont, comme A Lac-Saint-Charles par contre, il leur nom l'indique, des compensations verselon leur valeur d'imposition comme les

tiels des municipalités Ainsi à Québec, la révision du rôle d'évadeux autres années du rôle triennal.

M. Gravel reconnaît à l'administration actuelle de Québec le mérite d'avoir fait l'effort de réduire ses dépenses ces dernières années de façon à rendre ses taxes plus compétitives avec les autres municipalités.

Une dette payante!

« Une municipalité comme Saint-Augustin peut être endettée à cause de son parc industriel mais c'est une dette payante, un bijou! A Sillery, une telle dette serait plus inquiétante car la valeur des grosses maisons a tendance à diminuer», dit-il.

« Des maisons de 250 000 \$ ou 300 000 \$, ce n'est pas facile à vendre quand les acheteurs recherchent surtout des maisons de 80 000 à 130 000 \$ », dit celui qui fut conseiller de Sillery pendant 12 ans.

Cela ne l'inquiète pas outre mesure nationale d'administration publique. que Loretteville ait le plus fort taux de taxation de la région, «une vieille ville qui Le coût de l'étalement dessert aussi des municipalités voisines», observe le professeur.

« Sainte-Foy dépense beaucoup mais c'est en relation avec ses revenus et c'est une ville qui offre des services complets. A Sillery, nous profitons d'ailleurs de la proximité de Québec et de Sainte-Foy pour certains services. Les citoyens savent qu'ils économiseraient s'ils étaient desservis par la police de Québec mais ils sont prêts à payer pour des policiers qui se déplacent pour un vol de vélo...», dit M. Gravel.

Le professeur est partisan d'un taux d'endettement le plus bas possible pour les municipalités et il est d'accord avec la politique de L'Ancienne-Lorette qui paie comptant la plupart de ses nouveaux investisse-

«Par contre, quand il s'agit de biens durables qui profiteront à plusieurs générations, il faut en répartir le coût au moyen d'emprunts à long terme», dit le professeur



Le professeur Robert J. Gravel, de l'École

Le professeur Gravel rappelle que le choix d'une ville où s'établir relève de critères très souvent personnels et subjectifs. Les citoyens devraient mieux évaluer le fait d'habiter loin de leur lieu de travail «Ils ne paient pas le vrai prix de l'étale-

ment urbain », observe M. Gravel.

Dans le cas de Beauport, il s'est dit en désaccord avec l'éparpillement résidentiel de la municipalité, ces nouveaux secteurs pouvant s'avérer coûteux à desservir en services et équipements municipaux. Il croit que l'administration municipale devrait plutôt opter pour la densification car il en coûte la même chose aux services municipaux pour desservir des maisons de 80 000 \$ ou de 200 000 \$.

«Mais à Beauport, ce sont des maisons

de 80 000 \$ », rappelle-t-il.

Il considère la situation de Charlesbourg un peu plus avantageuse, cette ville voisine étant moins éparpillée.

La SQ priée de passer à la caisse

SAINT-GEORGES - La municipalité d'Aubert-Gallion demande à la Sûreté du Québec une ristourne sur les contraventions et amendes perçues en territoire municipal. La haute direction de la SQ livrera en février ses conclusions sur une étude qu'elle mène déjà à cet effet.

par LUCE DALLAIRE

En obtenant l'appui des 22 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan, le maire d'Aubert-Gallion, M. Ovila Poulin, ignorait que l'idée de son conseil avait déjà été portée à l'attention de la SQ, pour fins d'analyse.

«Le montant versé par la municipalité pour les services de la SQ sur notre territoire augmente. Cette année, nous payons 62 000 \$ pour une population de 2000 personnes. A notre avis, il serait juste et équitable que les amendes ou, du moins, une partie de celles-ci, soient versées à la municipalité où les interventions policières ont été menées», explique M. Poulin.

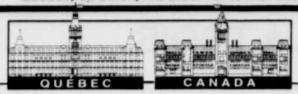
A ce jour, plus d'une centaine de municipalités sur les 1200 desservies par la SQ réclament des modifications sur l'application des règlements municipaux et sur la répartition des sommes perçues. Le dossier est à l'étude.

«Il ne s'agit pas de changer la loi 145, mais d'évaluer les incidences juridiques et autres qui se rattachent à la sécurité publique», rapporte le capitaine Laurent Aubut.

L'année dernière, en Beauce-Sartigan, confirme le sergent Gaston Hébert du poste de Saint-Georges, 3333 billets d'infractions variant entre 40 et 800\$ ont été délivrés alors qu'il y a eu 4602 billets de 48 heures pour l'ensemble des 17 villages desservis par la Sûreté du Québec. L'argent recueilli est acheminé au ministère des Finances. Chaque municipalité n'ayant pas son propre corps policier est taxée selon son indice de richesse.

«A Montréal, a-t-on confirmé au SOLEIL, les conclusions de la haute direction sont imminentes et attendues en février.»

LA POLITIQUE



Lisette Lapointe nie toute ingérence à Radio-Québec

MONT-JOLI — C'est à l'initiative de l'ex-présidente directrice générale de Radio-Québec, Françoise Bertrand, que la rencontre avec la conseillère spéciale du premier ministre, Lisette Lapointe, aurait eu lieu le 23 novembre 1994, quelques jours après un autre face-à-face avec l'ex-ministre Marie Malavoy.

par CARL THÉRIAULT et DONALD CHARETTE

Une rencontre qui a été sollicitée par Mme Bertrand lors d'un déjeuner de la Chambre de commerce de Montréal où le premier ministre Jacques Parizeau prenait la parole.

Mme Lapointe qui rencontrait hier à Mont-Joli des organismes communautaires a nié avoir exercé des pressions pour que Radio-Québec télédiffuse les audiences des commissions régionales puisque l'avant-pojet de la loi sur la souveraineté, dit-elle, n'avait même pas encore été déposé.

«Des échanges qui ont eu lieu sur un ton très sympathique, a rappelé Lisette Lapointe. Une conversation qui avait comme but de voir comment les services de Radio-Québec pourraient être élargis, sans avoir pour objet de demande particulière».

Par ailleurs, hier, le bureau du premier ministre Jacques Parizeau et Radio-Québec ont également nié que des pressions politiques aient été exercées sur la société d'État pour qu'elle diffuse les commissions régionales sur la souveraineté.

rencontré l'ancienne présidente de Radio-Québec, Françoise Bertrand, limogée de son poste, le 23 novembre pour discuter de l'information en région. Mme Bertrand refuse pour sa part de commenter cette affaire et se dit-il. retranche derrière un « pas de commentaires ». Selon certaines une journée de chaque commisinformations, Mme Lapointe se serait alors enquis de la possibili-

té de diffuser quotidiennement des nouvelles des régions mais on lui aurait fait valoir que Radio-Québec n'a pas les ressources nécessaires pour y parve-

Niant toute ingérence ou «commande» du gouvernement, le directeur des communications de Radio-Québec, André Beaudet, a soutenu hier qu'un projet d'émission quotidienne est en gestation depuis plusieurs mois mais il insiste pour dire qu'il s'agit d'un projet émanant du secteur information.

«Il est vrai que Radio-Québec participe à un offre de services pour capter, et non rediffuser, Mme Lapointe a effectivement certains des travaux des 17 commissions régionales sur la souveraineté mais il s'agit d'un contrat qui se négocie avec le Secrétariat des commissions régionales sur l'avenir du Québec qui paie la facture, soit environ 250 000 \$»,

> Radio-Québec capterait ainsi sion régionale et des extraits de la commission des aînés.

Région Chaudière-Appalaches

Rochon s'attaque aux centres d'hébergement longue durée

SAINT-GEORGES - Le ministre de la Santé, le Dr Jean Rochon, estime qu'il y a une centaine de lits de trop dans les centres d'hébergement pour personnes âgées de la région Chaudière-Appalaches.

par LUCE DALLAIRE, collaboration spéciale

« Même si la répartition des lits doit tenir compte des distances, il y a une centaine de lits de longue durée de trop du littoral au sud du territoire», a déclaré le ministre de passage à Saint-Georges, hier.

Si cette mesure n'affecte pas les hôpitaux, elle touchera l'un ou l'autre des 38 Centres d'hébergement de soins de longue durée régis par 11 conseils d'administration et qui comptent actuellement près de 2600 lits.

Après avoir comparé le coût d'entretien des lits de longue et de courte durée qui sont de 500 \$ à 175\$ par jour, le ministre a rappelé que les soins à domicile coûtent encore moins cher.

Dès avril, les centres hospitaliers devront acheminer à la Régie leur plan de répartitions budgétaires pour déterminer où, quand et comment se feront les coupures.

La première année de cette transformation, qui doit respecter l'équité intra-régionale et la répartition des ressources, s'annonce majeure.

Croissance zéro

«Nous n'avons pas le choix, la situation économique l'exige. Le réseau de la Santé doit couper 1,2 milliard\$, les enveloppes budgétaires sont fermées, croissance zéro sur trois ans », a fait valoir M. Rochon.

Sous peu, le ministre rencontrera les Fédérations médicales, les syndicats professionnels, les associations de cadres, les membres des tables centrales, histoire de sonder le terrain. «Le secteur public commence à vivre la révolu-

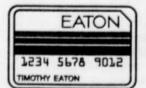


Le ministre Jean Rochon

tion organisationnelle que le privé mène déjà depuis 10 ans. Il faut tout réévaluer, repenser, comprimer», ajoute le ministre. À Québec, les hôpitaux vivent déjà ce processus de rationalisation.

MALLOR PROFITEZ-EN PENDANT QU'IL EN EST TEMPS

Sur une sélection de vêtements mode, vêtements d'extérieur, accessoires et bottes d'hiver. Jusqu'à 30% de rabais sur une sélection de chaussures.



QUÉBEC

L'Allier refuse de faire la propagande de la souveraineté sur sa commission

QUÉBEC — Pour le président de la commission de la Capitale sur l'avenir du Québec, Jean-Paul L'Allier, les travaux de la commission, qui débuteront le 15 février à Québec, ne seront pas un exercice de propagande en faveur de la souveraineté.

par GILBERT LEDUC LE SOLEIL

Le maire de Québec, qui présentait hier les membres de la commission itinérante, promet plutôt un exercice «hautement démocratique» qui devrait offrir à tous ceux qui veulent se faire entendre une tribune toute désignée pour pourfendre, modifier ou endosser l'avant-projet de loi sur la souveraineté.

« Notre objectif n'est pas de vérifier, pour le gouvernement, si son option politique est la bonne ni de lui dicter la voie à suivre mais plutôt de recevoir le message des Québécois», explique M. L'Allier.

Déjà, 18 mémoires ont été déposés à la commission qui tiendra neuf audiences dans les régions de Québec, Portneuf et Charlevoix d'ici le 4 mars. Le dépôt des mémoires et l'inscription des personnes qui veulent intervenir oralement lors des commissions se terminent le 15

Dans le communiqué de presse remis aux médias, la commission de la Capitale signale que les 18 membres choisis par le gouverne-

ment sont «issus de milieux en adminisdivers et représentent un large éventail de la population ». On retrouve, effectivement, des politiciens souverainistes, des administrateurs, des universitaires, des enseignants, des syndicalistes, des jeunes, des personnes oeuvrant auprès des plus démunis, un ainé, un homme d'affaires et un représentant des communautés culturelles. Il ne manque, en fait, que de bons fédéralistes convain-

Outre le président, Jean-Paul L'Allier, et les vice-présidents Claire Bonenfant et Roland Arpin, les autres membres de la commis-

sion sont: - Louis Balthazar: professeur de science politique de l'universi-

Paul Bégin: député péquiste de Louis-Hébert et ministre de la

Justice: - Henri Brun: professeur de droit constitutionnel de l'universi-

té Laval; - Nicole Chevrette: professeure à la polyvalente de

Charlesbourg; Yvan Desgagné: président de la Société maritime de Baillon; Pascale Despins: étudiante

tration et gestion de la main-d'oeuvre à l'université Laval;

Roger Dussault: préfet de la MRC de

Portneuf: - André Fournier: vice-président de l'exécutif national de l'Action démocratique du Québec;

— Jeanne Lalanne: coordonnatrice d'Action-Chômage Québec; - Laure Lapierre: conseillère

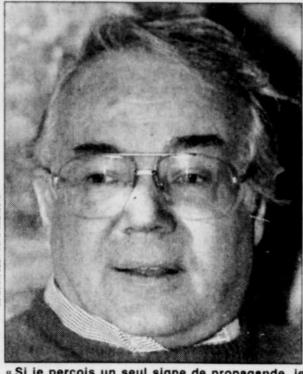
syndicale à la FTQ; - Michel Lessard: président de la CSN pour la région de

- Augustin Raharolahy: président de la Maison internationale

de Québec: Michel Rivard: député péquiste de Limoilou et délégué régional;

- Marcel Roy: président du secteur Jean-Talon de la Fédération de l'âge d'or du - Pierre de Savoye : député

bloquiste de Portneuf. Pour les universitaires Henri Brun et Louis Balthazar, il aurait été préférable pour la dynamique



« Si je perçois un seul signe de propagande, je démissionnerai!», jure l'universitaire Louis Balthazar, membre de la commission de la Capitale.

des commissions régionales que le Parti libéral en fasse intégralement partie.

«Il y eu des erreurs des deux côtés, prétend M. Balthazar. En qualifiant sa stratégie de véritable astuce, Jacques Parizeau s'est mis à dos les libéraux. Ces derniers n'ont, par la suite, pas cessé de durcir leur position», explique le politicologue.

Il se dit toutefois «rassuré» par le fait que les fédéralistes utiliseront les commissions pour venir expliquer leur désaccord à l'endroit de la démarche gouvernementale.

Par ailleurs, M Balthazar ne croit pas le processus dans lequel il est dorénavant engagé soit partisan ou propagandiste. « Notre défi en est un d'honnêteté. Il va falloir être de bons écouteurs, de bon catalyseurs. Si je perçois un seul signe de propagande, je démissionnerai!», jure l'universi-

déménage

hier aux

C'était grand

abords de la

officielle du

gouverneur

son épouse

Gerda quittent

les lieux pour faire place au

nouveau

général,

Roméo

gouverneur

Leblanc, et à

son épouse

Diana. M.

fonction la semaine

prochaine.

Leblanc entrera en

général à Ottawa. Ramon Hnatyshyn et

résidence

remue-ménage

Le gouverneur général

Le nouveau credo de Claude Béland sur l'avenir du Québec: motus et bouche cousue

QUÉBEC - Après s'être prononcé plus d'une fois pour la souveraineté, le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, restera neutre dans tout le débat sur l'avenir du Québec, qui se tiendra dans les prochains

par KATIA GAGNON de la Presse canadienne

M. Béland, qui présidait hier une réunion du Forum pour l'emploi, a refusé de faire le moindre commentaire sur les arguments économiques que comptent utiliser les libéraux pour faire échec à la souverai-

Il a simplement indiqué que le Mouvement Desjardins, qu'il représente, ne s'impliquera pas: «J'ai pris la résolution de ne plus donner d'opinions personnelles puisque le Mouvement Desjardins a convenu de rester neutre», a déclaré M. Béland.

«Beaucoup de personnes vont se prononcer là-dessus. Celles qui peuvent le faire. Mais ce n'est pas mon cas », a-t-il ajouté, refusant catégoriquement de se commettre à titre personnel.

A l'aube d'un débat référendaire principalement centré sur des questions d'économie, le clan souverainiste perd ainsi un allié de taille, dont la crédibilité dans le public ne faisait pas de doute.

Manifestement, M. Béland a subi les foudres de dirigeants et de membres du Mouvement Desjardins à la suite de ses déclarations de novembre, où il se montrait favorable à la souveraineté.

«Je n'ai pas été rappelé à l'ordre par mon conseil», se défend M. Béland, qui admet cependant que ces déclarations étaient «une erreur ». « Parce que j'avais mal mesuré la réaction qui a suivi. C'est une réaction de malaise. Les gens nous disent: "On n'a pas d'affaire là-dedans. Laissez-nous exercer notre choix"», dit-il.

Le président de Desjardins souligne cependant que sa sortie n'a aucunement nui aux affaires du mouvement coopératif. «Nos chiffres de novembre et décembre sont meilleurs que ceux de la même



Claude Béland a décidé de ne plus se commettre à titre personnel sur la question de la souveraineté.

période l'an dernier.»

Rappelons que le Mouvement Desjardins ne participera pas aux commissions de consultation du Parti québécois sur la souveraineté et ce, même si Claude Béland avait accepté de siéger à la Commission Bélanger-Campeau, en 1991.

Pour le président du Mouvement Desjardins, les deux exercices n'ont pas du tout la même portée. « (Bélanger-Campeau) se déroulait dans un contexte tout à fait différent. On n'était pas dans une démarche décisionnelle, mais consultative», croit M. Béland.

«C'était beaucoup mieux accepté (à l'époque). Aujourd'hui, ça ne l'est plus », conclut-il.

Le Forum pour l'emploi, préside par M. Béland, lançait hier le projet Action jeunesse-emploi, qui vise à faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail. «Il faut créer une culture de l'intégration des jeunes dans les entreprises », souligne M. Béland.

Le Forum se propose notamment de faciliter l'éclosion de projets locaux, qui emploieraient des jeunes. On compte également créer de nombreux stages en entreprise avec la collaboration des syndicats.

«On veut créer des projets que ne seraient pas de la frime, où il y aura une vraie formation, une vraie ! chance d'obtenir une place sur le marché du travail », ajoute Henri Massé, de la FTQ

■ Le SPGQ s'en mêle

QUÉBEC (LE SOLEIL) - Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) participera aux diverses commissions régionales sur l'avenir du Québec et réitérera son appui au projet de souveraineté du gouvernement péquiste. Soulignant que ses membres, en 1990, ont voté dans une proportion de plus de 70% en faveur de la souveraineté, le SPGQ souhaite, à l'instar des autres grandes centrales syndicales, la création d'une commission nationale sur l'avenir du Québec qui permettrait aux organismes nationaux de présenter leur mémoire. D'ailleurs, d'ici la fin du mois de mars, le SPGQ doit présenter ses réflexions au sujet de la fonction publique dans un Québec souverain.

COURS D'ANGLAIS **DIFFUDI INTERNATIONAL** CONVERSATION

Début: 6 février 30h + matériel = 150\$ 682-3617



Le Canada compte déporter une douzaine de criminels de guerre

OTTAWA (PC) — Le gouvernement veut déporter 12 personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre et accusées d'avoir menti aux autorités de l'immigration en ce qui a trait à leurs activités au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Des procédures de déportation ont été entamées contre quatre des 12 personnes censées avoir commis des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, a indiqué hier le ministre de la Justice Allan Rock.

« Nous croyons qu'en agissant de la sorte dans ces quatre cas nous pourrons établir des précédents, nous pourrons déterminer des points de droit qui nous aideront à préparer le terrain pour les cas suivants», a déclaré M. Rock en se rendant à une réunion du cabinet.

Ottawa refuse de révéler l'identité des quatre personnes avant le début officiel des audiences de déportation et de révocation de citoyenneté.

Trois des quatre personnes sont de citoyenneté canadienne et le gouvernement entend révoquer leur citoyenneté avant de les déporter. La quatrième est un immigrant reçu qui fera face à une audience de déportation.

« Nous sommes en train mes de guerre.

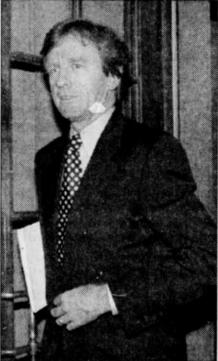
d'envoyer un message au nom de tous les Canadiens aux criminels de guerre de par le monde: le Canada n'est pas et ne deviendra pas un sanctuaire pour ces individus», a indiqué le ministre par voie de commu-«Le gouvernement s'est

engagé à mener à terme toutes les enquêtes portant sur des crimes commis durant la Deuxième Guerre mondiale encore inachevées.» La décision gouvernementa-

le vise à éviter d'invoquer la loi sur les crimes de guerre du pays, qui ne fonctionne pas, a expliqué Rubin Friedman du groupe de défense des droits humains B'Naï Brith.

«Nous sommes heureux que le gouvernement fasse appel à l'institution adéquate parce que la loi sur les crimes de guerre ne sert à rien.»

Personne n'a jamais été reconnu coupable d'après la loi sur les cri-



Le ministre de la Justice, Allan Rock.

La difficulté provient d'une décision de la Cour suprême qui affirme que toute personne accusée peut légitimement soutenir qu'elle ne faisait qu'obéir aux ordres donnés par les autorités en temps de guerre.



LIQUIDATION **DE FIN DE SAISON**

Bottes d'hiver de qualité pour dames et hommes

Souliers pour dames Chics et sport

Cuir - Suède Teintes variées Valeur jusqu'à 95\$

Souliers White Cross pour dames

Chic - de marche - de travail Teintes variées Pointures de 4 à 10 Largeurs: B, D, E, EE

Cuir - Suède -

Polymère - Nylon

Réduits à

Souliers

Florsheim et Wallabée et autres marques de qualité

pour hommes

Réduits à

Valeur jusqu'à 150\$

Réduction de 10%

sur souliers "PROFONDS" pour dames, pour ajuster avec orthèses Noir - Brun - Taupe - Blanc

Pointures 4 à 10, Largeurs B à EE

Réduction de 10%

sur souliers pour hommes Florsheim, lignes régulières.



199, Saint-Joseph Est • 525-9907 Place Laurier • 658-8089 Place Fleur de Lys • 649-7796

250 000 seraient inscrits sur les listes électorales

Le directeur des élections ne peut dire si des immigrants votent illégalement

QUÉBEC (PC) — Le directeur des élections du Québec, Me Pierre-F. Côté, se déclare incapable « de confirmer ou d'infirmer » que 250 000 immigrants seraient inscrits sur des listes électorales sans être citoyens canadiens.

«A l'occasion de la dernière élection générale, je n'ai reçu aucune plainte de cette nature et il ne m'est pas possible de confirmer ou d'infirmer cette déclaration du ministre», écrit Me Côté dans une lettre qu'il vient de faire parvenir au député libéral de Brome-Missisquoi et leader parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale, Pierre Paradis.

Le député Paradis avait, le 25 janvier dernier, demandé au directeur des élections s'il était vrai,

comme l'avait laissé entendre le ministre de la Réforme électorale Guy Chevrette, que 250 000 immigrants ne possédant pas leur citoyenneté canadienne auraient pu être inscrits comme électeurs sur les listes, en contravention avec la Loi électorale.

«Lors des dernières élections générales, aucune information n'a été portée à ma connaissance qui aurait pu justifier qu'une intervention soit nécessaire de ma part», écrit Me Côté.

«Par contre, il est possible que des personnes, sans référence au

nombre, aient pu s'inscrire sur les listes électorales illégalement, sans qu'aucune faute ne puisse être imputée au directeur général des élections ou à ses préposés' », poursuit Me Côté.

Le directeur des élections se dit bien conscient qu'un débat partisan se déroule actuellement au sujet de ces présumées inscriptions illégales d'électeurs sur les listes.

«Dans les circonstances, vous comprendrez que je me refuse à une prise de position de nature partisane, particulièrement en ce qui a trait à la qualité d'électeur d'un certain nombre d'immigrants», a dit M. Côté.

Il rappelle que c'est à l'unanimité de l'Assemblée nationale qu'il a été élu directeur des élections en

Bottes d'hiver

de qualité

avec fermoir, lacées

ou à enfiler

Cuir - Suède -

Polymère - Nylon



1978 et qu'à ce titre, une « des attentes fondamentales » de l'Assemblée nationale est que le directeur des élections « ne prenne jamais de position ou d'attitude

Ross Perot croit que le Québec doit

WASHINGTON (PC) - Le milliardaire texan Ross Perot a déclaré hier que si le Québec était malin, il se séparerait du reste du Canada et laisserait la dette canadienne derrière lui.

se séparer

M. Perot a tenu ces propos hier alors qu'il comparaissait devant un comité sénatorial chargé d'étudier la crise monétaire du Mexique.

Ross Perot était candidat indépendant à l'élection présidentielle

Tout au long de ce débat, il s'était notamment opposé à l'Accord de libre-échange nord-améri-

Sondage du CPQ 88% des gens d'affaires sont pour le NON

MONTRÉAL (PC) — Quelque 88% des gens d'affaires québécois voteront NON au prochain référendum sur la souveraineté du Québec, selon un sondage mené auprès des membres du Conseil du patronat du Québec (CPQ).

La consultation révèle également que 90 % des sondés estiment qu'une victoire du OUI comporterait pour le Québec des coûts très importants (60%) ou importants (30%).

Ce sondage, réalisé par la maison CROP du 16 au 25 janvier derniers auprès de 424 dirigeants d'entreprises (ou leur porte-parole), a obtenu un taux de réponse de 72%. Sur l'échantillon initial, une centaine de personnes étaient des présidents de grandes entreprises (1000 employés et plus), comme Bell, Bombardier, Canadien National, Alcan et Imasco.

Le reste des personnes visées par le sondage étaient des dirigeants de PME.

En conférence de presse hier à Montréal, le président du CPQ. Ghislain Dufour, a dit estimer que l'opposition massive des gens d'affaires à la souveraineté constitue «un message important », qui devrait avoir un impact sérieux sur la population en général. «C'est un témoignage qui vient de gens qui créent des emplois », a souligné le prési-

dent du CPQ. M. Dufour a rappelé que la crédibilité des gens d'affaires auprès de la population est nettement plus élevée que celle des politiciens, selon des consultations menées régulièrement sur le sujet par la maison CROP pour le compte du CPQ depuis

Quelque 45 % des personnes consultées au dernier de ces sondages, réalisé en novembre 1994, disaient avoir confiance aux chefs d'entreprises, alors que seulement 15 % des personnes consultées avaient exprimé leur confiance envers les leaders poli-

Selon ce même sondage, quelque 79 % de la population souhaite que les chefs d'entreprise participent aux grands débats publics.

En ce qui a trait à la toute dernière consultation effectuée par le CPQ sur la souveraineté, on apprend aussi que les gens d'affaires considèrent que le projet du Parti québécois, s'il se réalisait, aurait un impact négatif à moyen terme sur le développement économique du Québec (84 % des sondés), ainsi qu'à long terme (65% des personnes interrogées).

Dans cette partie du sondage, CROP a utilisé le terme «indépendance» plutôt que «souverai-

Par ailleurs, quelque 83 % des gens d'affaires interrogés ont indiqué que «l'indépendance» du Québec aurait également pour effet d'entraîner une montée des taux d'intérêt.

NATURALIZER

MAGASIN DE SOULIERS Place Laurier –

Rez-de-chaussée - Mail Nord - Près de "Bouclair" Nouveau local en dessous de "Sears"

VENTE - LIQUIDATION - VENTE

Spéciaux sur toute la Collection Automne-Hiver

Souliers **Naturalizer**

Collection Automne-Hiver Cuir - Suède Teintes variées Valeur jusqu'à 85° Réduits à

2998_e 3998

3e étage sur la Promenade 651-3489

Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h.

Souliers

"Contoura" et "La Vallée" Valeur jusqu'à 135s

Bourses

réduites de

Le confort et l'ajustement parfait. De 4 à 11 et AA à D



Samedi: 9h à 17h

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Dimanche: 12h à 17h



VOS PREUVES D'ACHAT PEUVENT VOUS FAIRE GAGNER UN CONDOMINIUM.

À l'occasion d'une visite chez l'un des marchands de PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS nu chez l'un des marchands associés au concours, conservez votre preuve d'achat.

ou encore visitez le condo modèle «LES FLORALIES DU PARC» au 1130, rue de la Montagne-des-Roches, Charlesbourg (624-4444) et procurez-vous un coupon de visite.

- 1.º Déposez dans le baril du concours à PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS vos preuves d'achat ou coupons de visite avec vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso.
- 2 Inscrivez également le mot de passe paru dans LE SOLEIL et gagnez en plus les meubles et accessoires.

3 - Écoutez CHIK-FM tous les jeudis vers 8h à partir du 9 février afin de savoir si vous serez l'un des finalistes au grand tirage qui aura lieu le samedi 8 avril 1995.

MOT DE PASSE: CADEAUX PREUVES D'ACHAT ADMISSIBLES:

Place XXX

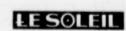






En collaboration avec







Réglements disponibles à Place des Quatre-Bourgeois, chez les marchi commanditaires et les médias concernes

Alerte dans une centrale nucléaire

LEPREAU, N.-B. (PC) — Les artificiers de la GRC ont nettoyé à grande eau la centrale nucléaire de Pointe Lepreau hier, à la suite d'un appel à la bombe et d'un incendie.

L'alerte a été levée après une fouille de plusieurs heures. Les autorités ont refusé de dire si on

avait trouvé quelque chose. L'appel à la bombe a été reçu environ trois heures après qu'un incendie eut éclaté dans un immeuble métallique servant à l'entreposage de déchets non radioactifs.

Aucun risque

La direction de la compagnie d'électricité du Nouveau-Brunswick a indiqué que le feu avait été et qu'il sera rendu public.

éteint et que la centrale n'avait couru aucun risque.

Personne ne se trouvait dans l'immeuble, situé à environ 300 mètres du réacteur principal. Les responsables du service

public n'ont pas dit s'ils croyaient qu'il existait un lien entre l'appel à la bombe et l'incendie. On n'a pas été en mesure de déterminer la cause de l'incendie.

Le président de la compagnie d'électricité du Nouveau-Bruns-wick, Ray Frenette, a promis qu'un rapport sur les incidents sera établi

La loi sur les loteries en vigueur

MONTRÉAL (PC) — Les dispositions de la loi 50, modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur les permis d'alcool, sont en vigueur depuis lundi au Québec, a rappelé hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

Cette loi introduit des dispositions prévoyant l'obligation pour la Régie des alcools, des courses et des jeux de révoquer ou de suspendre un permis d'alcool, lorsque son détenteur tolère la présence d'alcool de contrebande ou d'appa-reils de loterie vidéo illégaux dans son établissement.

«Il s'agit d'un outil plus efficace pour contrer les activités illégales dans ces domaines», avait rappelé M. Ménard, lors du dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale, le 21 décembre dernier.

Cette loi a causé beaucoup de remous parmi les membres de

Viens jouer au SCRABBLE EN ESPAGNOL DIFFUDI INTERNATIONAL Du 11 février au 4 mars de 10 à 12 h Coût: 40\$ (4 samedis)

682-3617

l'Association de l'amusement du Québec, qui jugeaient cette loi trop sévère parce qu'elle grugeait tous leurs profits.



Le Salon de la Femme s'en vient

Le promoteur Jean-Pierre Bertrand de Québec a dévoilé hier le nom des artistes qui animeront la 21 e présentation du Salon de la femme, prévu du 19 au 23 avril à Québec. Joanne Labelle et Nancy Martinez s'y produiront tous les soirs. M. Bertrand a annoncé que plus de 300 exposants ont accepté de lui faire confiance cette année. Le nouveau concours de sosies devrait attirer bien du monde.



LOUIS LAFLAMME RÉNOVE

LIQUIDATION À **DES RABAIS DE**

30% 60%

Jusqu'au 12 février

Quelques exemples:

VESTONS SPORT	jusqu'à	369\$	195\$	47%
PANTALONS	jusqu'à	165\$	59.95\$	64%
CHEMISES ET POLO SPORT	jusqu'à	125\$	59.95\$	52%
GILETS SANS MANCHES		100\$	39.95\$	60%
CRAVATES GIORGIO ARMA	NI	105\$	59.95\$	43%
CHEMISES GIORGIO ARMA	NI	125\$	75\$	40%
VESTONS MANI		725\$	395\$	46%

BUGATTI - NEWMAN - HUGO - MANI - GIORGIO ARMANI - J.J. FARMER - NAUTICA

60%

sur MATSUDA et Comme des Garçons

1192, rue St-Jean, Vieux-Québec (Place Livernois)

TÉL.: 418-692-3774



SURPLUS DE MATÉRIEL USAGÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Payer et emporter

la journée même

AMEUBLEMENT DE BUREAU : classeurs latéraux et verticaux. bureaux, cloisons, chaises, fauteuils,

étagères, bibliothèques, tables, bahuts, armoires, casiers, vestiaires,. **ÉQUIPEMENT DE BUREAU:** micro-ordinateurs XT, imprimantes,

machines à écrire, poubelles, cartables, fiches, tableaux, cendriers, calculatrices,...

OUTILLAGE :

CONDITIONS: Articles vendus tels quels

· Argent comptant ou cartes de crédit acceptées

 Aucun remboursement ou échange

· Service d'un transporteur privé sur place

ballasts, ampoules, gants,... ARTICLES DIVERS : habits de motoneige, orgue,

imperméables, cafetière, caméras, amplificateur, boîtiers, tables à dessin, classeurs à plans, coffre-fort, jardinières, vidéocassettes, magnétoscopes,

bagues de métal, manchons, moteurs, lampes, rondelles, moules en acier,

3 . 4 . 5 février 1995 de 9 h à 15 h

Québec ##

2797, RUE WATT, PARC COLBERT, SAINTE-FOY Supervision: Les Encans Liquidex inc





duit des États-Unis.

préemballés

Prodult du Mexique, gr.18-20





	Marian Ma		THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	
succi	JRSALES LE	JARDIN	MOBILE	
	CALLIES PARALIES			

NEUFCHATEL	CHARLESBOURG	STE-FOY	NEUFCHAT
2065, boul. Bastien	1047,boul.du Jardin	3440, de la Pérade	9210, boul. I'Or
842-3084	627-0344	657-7717	842-0905
LÉVIS	BEAUPORT	CHARLESBOURG	CAP-ROU
51 route Kennedy	344 Seigneuriale	4145, 1ière Avenue	1198 Jean G
835-5526	661-7997	622-2291	872-747
STE-FOY	BERNIERES	ST-ROMUALD	NOUS NOUS RÉSE
2700 chemin Ste-Foy	585 Route 116	835, 4ième Avenue	LE DROIT DE LI

Les CLSC souffrent du cafouillage gouvernemental

QUÉBEC — Mme Marianne Aubin, une septuagénaire de Limoilou, bénéficie d'une aide à l'entretien ménager depuis trois ans. Elle fait partie de la poignée de personnes chanceuses dans la région de Québec qui peuvent s'attendre à voir revenir la même personne, aux 15 jours, leur donner un coup de main pour s'occuper de leur loge-

textes de MARIE CAOUETTE

C'est lorsqu'une travailleuse sociale lui a fait part que son âge, sa petite rente et son bras fracturé la rendaient admissible à une aide. que Mme Aubin a pris conscience que les services de maintien à domicile du CLSC s'adressaient à elle. «Je ne savais même pas que cela existait».

Elle est la plus fidèle cliente de Diane Côté, l'as des aide-ménagères embauchées par L'Aide communautaire de Limoilou, un petit organisme dans l'orbite du CLSC de Limoilou, qui tente d'apporter une solution aux problèmes de fiabilité, de sécurité et de permanenpour les personnes âgées.

Mme Aubin jouit des services continus de Diane dans le cadre d'un projet pilote concocté par M. Michel Bédard, un travailleur social du CLSC Limoilou. Bien au fait des critiques des personnes âgées ainsi que de celles des assistés sociaux qui sont rendus, aujourd'hui, très désabusés, et avec raison, dit-il, des programmes de réinsertion qui seraient plus frustrants qu'utiles pour eux.

Combinant tous les programmes et les fonds disponibles, il a réussi à «tricoter» un programmepilote de trois ans, unique au Ouébec, dont les CLSC et le ministère suivent d'ailleurs attentivement le déroulement. L'objectif est

taires durables pour des assistés nous réfère les personnes âgées en sociaux et d'offrir un service régulier à des personnes âgées.

Mais le démarrage est un peu plus lent que prévu, racontait-il * récemment au cours d'une entrevue avec la coordonnatrice Lise Fournier, car la clientèle de personnes âgées est difficile à recruter.

«Le travail au noir est probablement notre pire concurrent, estime Mme Fournier. Pourtant le CLSC Limoilou n'envoie plus ses auxiliaires familiales faire ce travail et quête d'aide. « Nos compétiteurs sont peut-être d'anciens bénéficiaires de programmes gouvernementaux, entraînés à faire de l'entretien ménager, qui continuent aujourd'hui à leur compte», observe-t-elle illustrant le cafouillage engendré par des programmes gouvernementaux pourtant conçus avec les meilleures intentions.

Pour sa part, M. Bédard ne croit plus à tous ces petits programmes courts, de style PAIE ou EXTRA.

qui créent des attentes et de en enrobant les programmes de l'espoir chez les assistés sociaux sans rien leur laisser de durable. C'est la même chose pour les personnes âgées qui ont perdu confiance dans ces aides domestiques qui changent à tout bout de champ.

Le plus récent développement dans ce secteur a été, l'an dernier, la mise sur pied de corporations intermédiaires de travail, les CIT. Ces organismes visent essentiellement à blanchir le travail au noir

réinsertion (tels PAIE et EXTRA) d'un cadre légal, résume M. Bédard qui n'y voit pas la solution pour ramener véritablement les assistés sociaux sur le marché du travail. La durée des «emplois» créés reste aussi courte, de six à neuf mois, pendant lesquels la CIT recoit une subvention pour donner une formation à ses employés, leur fournir une assurance-responsabilité et payer une portion de leur

Bien seules, les personnes âgées et malades

QUÉBEC — Les quelque 3000 personnes âgées hébergées dans des résidences privées de la grande région de Québec n'ont pratiquement pas accès aux services de maintien à domicile bien que les trois quarts d'entre elles aient des problèmes de santé qui réduisent leur mobilité. Cela pose un problème d'équité dans le traitement de ces personnes âgées qui sont pénalisées en raison de leur choix de résidence, selon une étude de l'université Laval.

La moitié de ces résidents utilisent une canne pour marcher. Malgré cela, et malgré le fait que la moitié d'entre elles encore, n'ont ni enfants ni petits-enfants pour les assister, elles ne reçoivent aucune attention des CLSC, à moins que leur état se soit détérioré au point de commander un placement dans un centre d'accueil public.

Cette clientèle hébergée est celle qui recevrait le moins de soins du réseau public, même si les établissements qui les recoivent ne sont pas toujours capables d'assumer cet alourdissement des cas, constatent trois chercheurs du Centre de recherche sur les ressources communautaires de l'université Laval, dans une étude sur les résidences privées et les HLM

Pourtant, depuis mai 1994, le ministère de la Santé a consacré dans un «cadre de référence» que toute la clientèle âgée qui en a besoin, quel que soit le type d'hébergement privé choisi, est admissible aux services de maintien à domicile.

Ces 3000 personnes âgées résident dans 124 résidences privées dispersées sur le territoire de dix CLSC entre les comtés de Charlevoix et de Portneuf. Signalons, pour comparer, que 9000 personnes âgées sont hébergées dans des HLM et des coopératives d'habitation.C'est donc le tiers des gens âgés hébergées qui habitent des foyers privés dans la grande région de Québec.

Malgré l'aveu que leurs capaci-

pensionnaires de foyers privés souhaitent demeurer le plus longtemps possible au même endroit et les responsables de ces résidences «tentent le maximum, souvent bien au-delà des intérêts pécuniaires» pour les garder, souligne-t-on dans le rapport de recherche.

Cette clientèle composée majoritairement de femmes a choisi sa résidence en fonction de sa proximité avec le quartier où elle demeurait auparavant. La très large majorité se déclare satisfaite de ce choix même si l'absence d'aide ou de relation avec des proches forcerait la moitié d'entre elles à utiliser la sonnette d'alarme dans leur chambre en cas d'urgen-

Selon les chercheurs Aline Vézina, Daniel Pelletier et Jacques Roy, tous ces faits militent en faveur d'un traitement équitable de toutes les personnes âgées, quel que soit leur choix de résidence, de la part des CLSC.

Ils recommandent que le choix du privé soit reconnu et mieux encadré par l'État. On suggère la

conseillant les personnes âgées sur les divers types de ressources existantes, d'une liste ou d'un centre de référence lié aux CLSC pour les aider à faire un choix, l'enregistrement et l'accréditation des ressources d'hébergement privées, L'évaluation et la formation du personnel et un mécanisme d'aide financière correspondant aux services

non prévus dans le bail. Ces recommandations s'inscrivent, précisent les chercheurs. dans un esprit de collaboration entre le privé et le public qui respecte le choix de son milieu de vie par la personne âgée.

Les chercheurs soulignent que l'Etat doit «prendre les mesures et garanties appropriées pour assurer les droits fondamentaux des usagers et procurer une protection sociale adéquate aux clientèles vul-

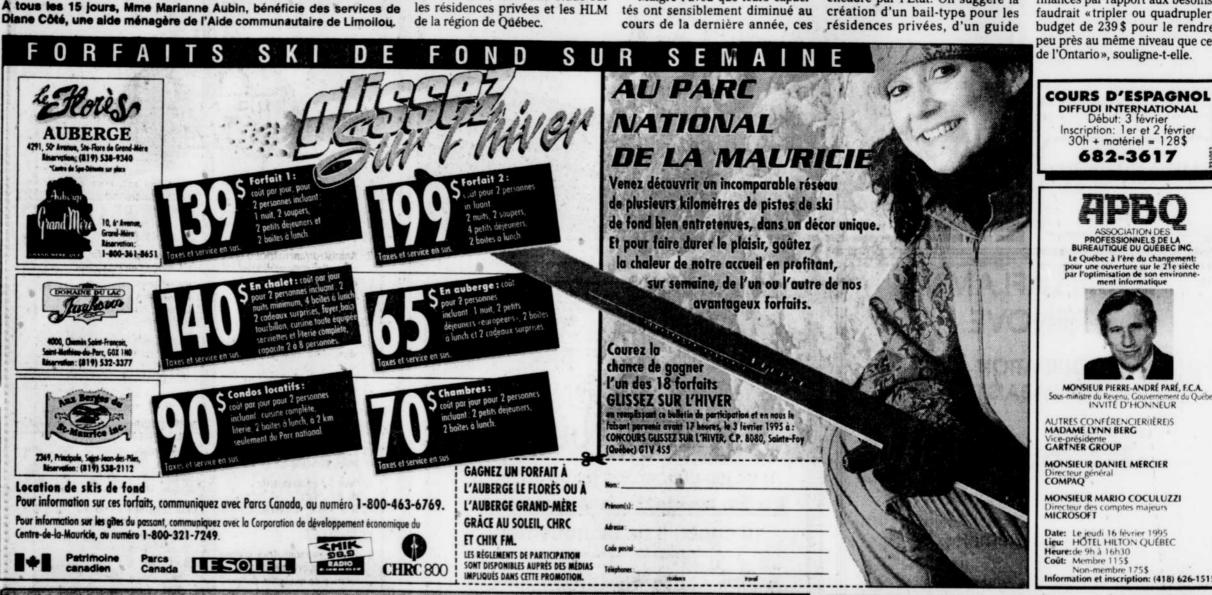
Face à ces demandes, Mme Mireille LeMasson, responsable du dossier des soins à domicile à la Fédération des CLSC, répond que ces services sont largement sousfinancés par rapport aux besoins. Il faudrait «tripler ou quadrupler le budget de 239\$ pour le rendre à peu près au même niveau que celui de l'Ontario», souligne-t-elle.

Début: 3 février

Inscription: 1er et 2 février 30h + matériel = 128\$

682-3617











Le Conseil du statut de la femme propose des orientations au gouvernement québécois

Dépôt d'une garantie sur les pensions alimentaires

MONTRÉAL - La retenue à la source est un bon moyen d'améliorer le paiement des pensions alimentaires, mais n'est pas parfaite. Il faudrait adopter en même temps d'autres moyens, comme le dépôt d'un montant en garantie.

par LIA LÉVESQUE de la Presse canadienne

C'est ce que laisse entendre, sans le recommander formellement, une recherche du Conseil du statut de la femme sur la perception des pensions alimentaires.

L'étude a été remise à la ministre de la Sécurité du revenu et de la Condition féminine, Mme Jeanne Blackburn, qui doit prochainement déposer un projet de loi en ce sens.

Bien que le rapport ne contienne aucune recommandation formelle, il laisse paraître une certaine orientation entre les lignes. Ainsi, on y précise que «la retenue à la source est un des moyens pour améliorer le paiement des pensions alimentaires, mais elle n'assure pas un taux de paiement quasi parfait, comme on aurait pu le penser à prime abord. Il semble qu'il faille également considérer un ensemble d'autres moyens, tel le dépôt d'une sûreté et un financement adéquat, qui sont susceptibles d'influencer

Les groupes de femmes restent sur leur faim

MONTRÉAL (PC) - Les groupes de femmes sont restés sur leur faim après avoir pris connaissance de la recherche sur les pensions alimentaires, se demandant bien quelle direction le gouvernement péquiste suivra en fin de compte.

C'est que l'étude du Conseil du statut de la femme sur la perception des pensions alimentaires ne formule pas clairement de recommandation. Il faut presque lire entre les lignes, estime Mme Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, en entre-

«Ça dépend comment on comprend le texte. On sent une interrogation sur la retenue à la source. Qu'est-ce qu'il faut en déduire?» Mme David aurait «préféré un avis clair» à une recherche qui énumère les pistes suivies par d'autres provinces sans suggérer la voie à suivre par Québec.

Mme David reproche deux autres choses à cette étude : elle arrive étonnamment tard dans le processus devant mener au projet de loi et elle «n'apporte rien de plus à tout ce qui existait déjà».

La présidente de la Fédération des femmes du Québec croit que le gouvernement est bien plus avancé dans le processus devant mener au projet de loi, comme promis, et se demande qu'est-ce que cette recherche vient faire à ce moment-ci. «Ca vient trop tard. Je ne vois pas à quoi ça va servir.»

Familles monoparentales

La Fédération des associations de familles monoparentales, l'organisation experte en la matière au Québec, est aussi restée un peu

L'agente politique de la fédération, Mme Sylvie Lévesque, voit dans l'étude «un bon document de recherche», mais souligne que son organisme avait déjà scruté tous ces systèmes de perception des pensions au Canada et s'était même attardé, en plus, au système australien. Une analyse à ce sujet avait même été remise à la ministre de la Sécurité du revenu et responsable de la Condition féminine, Mme Jeanne Blackburn.

Mme Lévesque se demande quelle orientation le gouvernement prendra après ce document. «Maintenant, ça va aller dans quel sens? Ils mettent des avantages et des désavantages dans chaque système», jugent que la retenue à la source n'est pas parfaite. «On a des craintes. On veut voir si ça va donner une orientation directe au projet de loi », commente la porteparole de la fédération de familles monoparentales.

L'organisme ne veut pas d'un système qui ne s'adresse qu'aux « mauvais payeurs » et prône un système de perception automatique des pensions avec retenue à la source, sur le chèque de paie. De plus, la fédération suggère un Office de perception des pensions, rattaché au ministère de la Sécurité du revenu. Les deux représentantes s'accordent à dire que le vrai débat se tiendra lors du dépôt du projet de loi à Québec et elles l'attendent avec fébrilité.

le taux de perception».

Le système de retenue à la source consiste en une déduction de la pension à même le chèque de paie du débiteur. Les difficultés qui ont été évoquées avec ce système ont trait aux débiteurs qui ne recoivent pas de chèque de paie proprement dit, comme ceux qui travaillent à leur propre compte. D'autres moyens peuvent permettre de rejoindre ces débiteurs.

Une mesure connexe, évoquée dans la recherche, est celle du dépôt d'une sûreté. Il s'agit d'un montant, équivalant par exemple à deux ou trois mois de pensions alimentaires, qui est versé en garantie auprès d'une sorte d'Office de perception.

Systèmes au Canada

La recherche compare aussi les différents systèmes de perception des pensions dans les provinces du Canada, mais en conclut que ces

Faites des affaires au Brésil **COURS DE PORTUGAIS DIFFUDI INTERNATIONAL**

Début: 9 février 30h + matériel = 170\$ 682-3617

données «ne nous permettent ni de dégager un portrait clair du taux de paiement des pensions au Canada, ni d'effectuer des comparaisons solides ».

Le problème vient du fait que les provinces n'ont même pas la même définition d'un défaut de paiement et qu'elles n'utilisent pas les mêmes bases.

En général, on estime que le taux de «bon payeurs» est de

LE SAVOIR DU MONDE

PASSE PAR ICI

moins de 50% dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, où le taux de respect des ordonnances atteint 58

Au Québec, on évalue en moyenne à 45% les «bons payeurs». Environ 109000 personnes, très majoritairement des femmes, ont droit à une pension alimentaire en vertu d'une ordonnance émise par un tribunal.

De ces 109000, 49000 la reçoi-

vent sans problèmes. Les 60 000 autres doivent intenter des procédures, sous une forme ou sous une autre, pour récupérer leur dû.

Dans 94% des cas, ce sont les enfants qui sont bénéficiaires exclusifs de la pension alimentaire.

Le rapport s'attarde aussi à dépeindre le lien entre monoparentalité et pauvreté.

En 1991, au Québec, 65,2% des familles monoparentales compo-

sées d'une femme et d'enfants de moins de 18 ans vivaient sous le seuil de faible revenu, selon Statistique Canada. Au Québec, 138 000 femmes seules ont la garde d'un enfant de moins de 18 ans.

A la suite d'un divorce, le niveau de vie des hommes augmente très légèrement durant l'année qui suit, alors que celui des femmes subit une baisse de presque 40%, souligne le CSF.





DE LA FORMATION CONTINUE

21 février : Les sectes

M. Jacques Zylberberg La place des femmes dans l'Église

Mme Denise Veillette La conciliation travail-famille

Mme Hélène Lee-Gosselin L'approche auprès des malades M. Carlo Zanetti

La médication traditionnelle 18 avril: et l'homéopathie MM. Jacques Dumas Pierre-Paul Leblanc

Abonnement: 35 \$ (incluant 5 vignettes de stationnement) 9 février : La Grèce et les Îles M. Jacques Desautels

23 février : La Turquie et l'Asie Mineure M. Jacques Desautels

Abonnement: 15 \$ (incluant 2 vignettes de stationnement)

Renseignements

Téléphone: (418) 656-3202 1-800-561-0478

poste 3202 Télécopieur : (418) 656-5538

 Lecteur/lectrice de bulletins 9. Animateur/animatrice d'émisde nouvelles sion «Grandes entrevues» ☐ Bruneau, Pierre ☐ Bombardier, Denise ☐ Derome, Bernard Payette, Lise ☐ Durivage, Simon Scully, Robert-Guy 2. Animateur/animatrice d'émis-10. Premier rôle masculin, sions d'affaires publiques/ téléromans ou miniséries québécoises

☐ Dupuis, Roy d'informations ☐ Charron, Claude ☐ Lépine, lean-François ☐ L'Ecuyer, Patrice ☐ Mongrain, Jean-Luc ☐ Reddy, Francis 3. Animateur/animatrice d'émis- 11. Premier rôle féminin, sions «Talk Show»/variétés téléromans ou miniséries □ Benezra, Sonia québécoises ☐ Brathwaite, Normand ☐ Dorval, Anne ☐ Coallier, Jean-Pierre ☐ Grenon, Macha Orsini, Marina 4. Animateur/animatrice de magazines culturels 12. Rôle de soutien masculin, ☐ Bombardier, Danièle téléromans ou miniséries Paquin, Patricia québécoises ☐ Charles, Grégory ☐ Drainville, Martin ☐ Plourde, Marie 5. Animateur/animatrice ☐ Girard, Rémy de jeux/quiz ☐ Brathwaite, Normand 13. Rôle de soutien féminin, ☐ Charles, Grégory téléromans ou miniséries ☐ Senay, Luc québécoises ☐ Montpetit, Pascale 6. Animateur/animatrice d'émis-☐ Ruel, Francine sions de sport et lecteur/ ☐ Tougas, Marie-Soleil lectrice de nouvelles de sport ☐ Chartrand Jr., Jean-Paul 14.Le MétroStar ☐ Pagé, Jean (personnalité masculine) Rivard, Paul ☐ Derome, Bernard ☐ L'Écuyer, Patrice 7. Artiste d'émissions ☐ Mongrain, Guy humoristiques ☐ Mongrain, Jean-Luc □ Deschamps, Yvon ☐ Gagnon, André-Philippe 15.La MétroStar ☐ Meunier, Claude (personnalité féminine) ☐ Benezra, Sonia 8. Animateur/animatrice D Lamarche, Claire d'émissions de service ☐ Orsini, Marina ☐ Lamarche, Claire 16. Artiste émissions jeunesse □ Le Bel, Lise ☐ Mongrain, Guy ☐ Charles, Grégory ☐ Robitaille, André ☐ St-Cyr, Hugo Cochez le nom de votre artiste préféré dans chaque catégorie. Prenez soin de cocher un seul nom par catégorie et déposez votre bulletin de vote avec votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre âge dans la boîte de tirage chez votre marchand Métro ou postez-le à l'adresse suivante avant le 24 février à minuit : Concours MétroStar, C.P. 1700, Succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1H3. La date limite pour participer est le 25 février 1995, à la fermeture des supermarchés Métro. POUR VOS ARTISTES PRÉFÉRÉS ET Plus vous participez, plus vous augmentez vos chances COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES de gagner. Alors, hâtez-vous de voter! Ne manquez pas le Gala 10 anniversaire MétroStar diffusé sur les ondes du Réseau TVA, dimanche, le 12 mars. **VOYAGES DE RÊVE BONS D'ACHAT** Ce bulletin de vote officiel vous rend admissible au concours. Pour participer, vous devez être âgé d'au moins dix-huit ans. Seuls les bulletins dûment complétés sont valables. AIR CANADA METRO DE 1000\$ Vous trouverez le règlement de ce concours chez votre marchand Métro participant. Vous pourriez profiter des pour 2 personnes à destination de plaisirs de la table grâce Paris, Londres, Zurich, Vienne, SEXE: M Berlin, San Francisco, New York, à l'un des 10 bons d'achat la Guadeloupe, la Jamaïque ou des Métro d'une valeur de 1000\$ Bahamas, sur les ailes d'Air Canada. chacun. CODE POSTAL: Pour courir la chance de gagner, complétez le bulletin de votation MétroStar ci-contre, TÉLÉPHONE:_ ou celui qui vous sera remis chez votre épicier Métro participant.

METRO

AIR CANADA

Chrétien refuse son offre de démission

De Chastelain reste chef des Forces armées

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a refusé hier l'offre de démission du chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général John de Chastelain, dont le leadership a été durement ébranlé à la suite du démantèlement du Régiment canadien aéroporté, la semaine dernière.

De retour à Ottawa après un voyage de 11 jours en Amérique latine, M. Chrétien a rencontré le général de Chastelain à sa résidence et l'a exhorté à demeurer en poste.

«A titre de premier ministre, j'ai

utilisé ma prérogative et refusé l'offre (de démission du général de Chastelain). Il continuera d'être le nationale», a déclaré M. Chrétien dans un communiqué de presse.

d'entreprendre sa tournée à l'exté- rituel d'initiation au cours duquel cours de laquelle deux soldats ministre Chrétien l'a persuadé au rieur du pays quand deux vidéos amateurs mettant en cause les militaires du Régiment canadien aéroporté ont été diffusés, il y a deux

Le premier vidéo, filmé en Somalie en 1993, montrait des soldats armés déclarant qu'ils chef d'état-major de la Défense n'avaient «pas encore tué assez de

des militaires ivres urinaient sur de jeunes recrues ligotées qui étaient également contraintes de manger des excréments et du vomi

À la suite de la diffusion de ces deux vidéos, le ministre de la Défense David Collenette a annoncé lundi dernier la fin du Régiment canadien aéroporté, dont la réputa-Le deuxième vidéo, filmé à tion avait déjà été ternie lors d'une M. Chrétien était sur le point Petawawa en 1992, présentait un mission de paix en Somalie au

canadiens ont battu à mort un jeune Somalien.

M. de Chastelain, dont le leadership a été remis en cause la semaine dernière par l'ex-colonel Michel Drapeau, avait recommandé au ministre Collenette de main-

tenir malgré tout ce régiment. Le chef de l'état-major a offert sa démission au ministre Collenette après la diffusion des vidéos amateurs, mais le premier

cours d'une conversation téléphonique de ne poser aucun geste

avant son retour au pays. «Je suis content que le général de Chastelain ait accepté de demeurer à son poste. Il a mérité la confiance et le profond respect de ce gouvernement et de tous les Canadiens», a fait valoir M. Chrétien dans sa déclaration écrite.

Durant un point de presse, après la réunion de son cabinet hier, le premier ministre a soutenu que M. de Chastelain était un homme « compétent » qui avait effectué des changements au sein du régiment depuis que ces incidents étaient survenus il y a deux

La semaine dernière, le ministre de la Défense avait réitéré publiquement son appui au chef d'étatmajor des Forces armées canadien-



Le premier ministre Chrétien est de retour d'Amérique latine.

Pearson

Les libéraux savaient qu'ils avaient rompu le contrat

OTTAWA (PC) - Avant même que le tribunal ne se prononce, lundi, le gouvernement libéral savait déjà qu'il avait rompu le contrat de privatisation de l'aéroport Pearson, de Toronto, a indiqué hier le premier ministre Jean Chrétien.

« Nous n'avons jamais prétendu que le gouvernement n'avait pas signé le contrat », a-t-il indiqué à sa sortie de la réunion du cabinet.

« C'est pourquoi nous avons déposé un projet de loi pour annuler ce contrat. Nous devions légiférer pour le faire.»

Les commentaires de M. Chrétien laissent entendre que le gouvernement n'a pas l'intention d'interjeter appel de la décision du juge Steve Borins, de la division générale de la Cour de l'Ontario.

Un porte-parole du consortium de promoteurs qui avait intenté une poursuite contre le gouvernement pour bris de contrat dans le dossier Pearson a qualifié la décision du tribunal de victoire impor-

Mais cette décision ne fait que confirmer, à toutes fins pratiques, ce que les avocats du gouvernement avaient déjà admis au tribu-

Un peu d'histoire

Peu avant les élections générales de 1993, le gouvernement conservateur de l'époque avait conclu un contrat prévoyant la privatisation de l'aéroport international Pearson, de Toronto.

Une fois élus, les libéraux déchiraient le contrat, et déposaient un projet de loi annulant l'entente et prévoyant une compensation minimale aux promoteurs.

Le projet de loi est actuellement débattu au Sénat.

Compensations

attendues Suite à la décision de lundi, les promoteurs pourraient demander à un juge de fixer les compensations que le gouvernement devrait leur verser. Ils prétendent avoir droit à 438,8 millions \$ en pertes de profits et coûts divers.

Mais cette décision serait invalidée si le gouvernement libéral adoptait sa loi, qui limite les compensations à verser aux promoteurs.

Le consortium ne pourrait alors qu'espérer qu'un tribunal juge cette législation nulle et non avenue.

MAINTENANT OU JAMAIS!

OCCASIONS DE FIN DE SAISON: PRÉSENTATION HORS MALLE BIRGER CHRISTENSEN À QUÉBEC RÉDUCTIONS DE 30 % À 70 %

DÉS AUJOURD'HUI ET JUSQU'À DIMANCHE, NOTRE PRÉSENTATION HORS MALLE VOUS PROPOSE UN MAGNIFIQUE CHOIX DE MANTEAUX, PROVENANT DE TOUS LES SALONS BIRGER CHRISTENSEN DU PAYS ET OFFERTS À PRIX DE LIQUIDATION!

MODÈLES GRIFFÉS:

ZUKI FENDI GENNY PERRY ELLIS LOUIS FÉRAUD ANGELO DANZI **GIULIANA TESO** CHRISTIAN DIOR **GIANFRANCO FERRE** ANDRÉ ET LISA BISANG

OCCASION'S SUPERBES!

Manteau Christian Dior en vison femelle Était 10 000 \$ - RÉDUIT À 4 990 \$

Manteau Perry Ellis en vison femelle Était 8 500 \$ - RÉDUIT À 3 990 \$

Manteau de castor rasé, teint Était 6 500 \$ - RÉDUIT À 3 890 \$

Manteau Christian Dior à capuche, en mouton rasé garni de renard Était 3 995 \$ - RÉDUIT À 1 990 \$

Manteau en zibeline de Russie Était 69 500 \$ - RÉDUIT À 32 500 \$





BIRGER

Nous offrons les plus belles fourrures au pays!

Place Sainte-Foy, Québec Tél.: (418) 656-6783

Un écolier sème l'émoi avec un pistolet à plombs

QUÉBEC - Un garçon de 11 ans qui s'amusait avec un pistolet à plombs a créé tout un émoi après avoir fait semblant de menacer deux petites filles qui fréquentent le même établissement que lui, l'école Saint-Pie-X, à Limoilou.

par JOSÉE LAPOINTE LE SOLEIL

Le jeune garçon a pointé son arme sur les petites filles pendant l'heure du dîner le 25 janvier, alors qu'elles circulaient dans la rue. Les enfants, sous le choc, en ont parlé à leur professeur, et ce n'est qu'à ce moment-là qu'une plainte a été déposée auprès de la Sûreté municipale de Québec.

«C'est un genre d'arme qui peut blesser gravement, souligne Jean Minguy, porte-parole de la Sûreté municipale. Une balle peut crever un oeil, par exemple, ou pénétrer dans la boîte crânienne.» Le pistolet à plombs ressemble à n'importe quelle arme de plus gros calibre, ce qui explique également pourquoi les enfants ont pris peur lorsque le garçon l'a pointé vers elles. «Moi, comme policier, j'aurais pris ça au sérieux », dit M. Minguy.

Le pistolet a été saisi, mais le travail de la police s'arrête là puisque le garçon est trop jeune pour passer devant la justice. « C'est maintenant au tour de l'école et des parents de faire le reste», souligne M. Minguy, qui ajoute qu'un signalement de l'enfant sera fait auprès de la Direction de la protection de la jeunesse.

Le jeune garçon a été suspendu à la suite de cet événement, confirme la directrice de l'école Saint-Pie-X, Nicole Beaulieu. « Nous avons pris les mesures qui s'imposaient pour réorienter l'enfant vers les services qui peuvent l'aider »,

dit-elle. Quant à savoir s'il reviendra à l'école, rien n'est moins sûr, laisse-t-elle entendre.

L'école a voulu agir de manière à aider le jeune garçon, mais aussi pour créer une atmosphère de confiance et un climat de calme, précise la directrice, qui ne veut pas faire davantage de commentaires pour ne pas nuire au développement de l'enfant.

Le petit garçon, dont on ne peut dévoiler le nom, s'est procuré son arme en l'échangeant contre des pantalons bouffants de «rapper». Avant qu'il l'ait entre les mains, le pistolet est donc passé par plusieurs personnes. À l'origine, il aurait été volé. On n'a pas retrouvé le jeune qui aurait fourni l'arme.

« C'est le plus audacieux du

groupe qui utilisé le pistolet », affirme quant à lui le secrétaire général de la Commission des écoles catholiques de Québec, Jean-Louis Dugré. C'est lui qui a eu la plus grosse punition, mais certains de ses petits amis ont aussi subi des « mesures spéciales », dit M. Dugré. Ceux-ci seraient pourtant déjà revenus à l'école. Et dans le cas de l'élève fautif, M. Dugré affirme que la suspension normale est de cinq jours. «Il devrait être normalement de retour à l'école la semaine prochaine», soutient-il, contrairement à la directrice de l'école.

«C'est avant tout une démarche éducative que nous voulons faire en intégrant l'école, les parents et l'élève, souligne M. Dugré. Il ne faut pas oublier que ce sont des jeunes du primaire.» Selon lui, le jeune garçon a sûrement voulu faire une blague, mais une blague « de très mauvais goût ». C'est pourquoi des sanctions devaient être prises.

PÉSULTATS

10

20

61

19

Les modalités d'encaissement des billets nants paraissent au verso des billets. ss de disparité entre cette liste et la officielle, cette dernière a priorité.

Prochain tirage: 95-02-01

12

28



Le pistolet à plombs ressemble suffisamment à une arme véritable pour susciter l'inquiétude.



C'est pendant l'heure du dîner, le 25 janvier, que le garçonnet a pointé son arme sur des petites filles qui marchaient dans la rue, près de l'école.

LE SERVICE EST ASSURÉ À

SUR TOUT LE RÉSEAU DE LA STCUO

Service complet sur les

2 LIGNES METROBUS

Les Métrobus assurent une liaison directe, à fréquence élevée, entre les principaux centres d'acti-vité via des voies réservées sur les grandes artères. Ils sont maintenant en fonction toute la journée, 7 jours sur 7.

Service complet sur les

44 PARCOURS EXPRESS

Tous les parcours Express sont actifs. Le réseau Express relie les secteurs résidentiels aux centresvilles de Québec et de Sainte-Foy surtout aux heures de pointe via une voie directe et rapide.

Service complet sur les

46 PARCOURS DE BASE

Dès 5 h 30, le réseau de base assure un lien entre les centres d'activité en utilisant les voies de circu-

Service complet sur le

RÉSEAU EXPRESS NORDIQUES

À l'occasion des matchs locaux des Nordiques, 16 parcours desservent directement le Colisée de

Service complet pour les

COUCHE-TARD!

Tous les vendredis et samedis, des départs s'effectuent de place d'Youville à 1 h 30 sur les parcours 7, 11, 15, 25, 31, 36, 50, 54, 72, 80, 84. Le parcours 7 offre aussi un départ de la rue Marly à 1 h 30. De plus, les parcours 7 et 31 offrent des départs à 3 h de place d'Youville.

GUIDES HORAIRES ET PARCOURS

- Pour la majorité des parcours, l'horaire est celui indiqué sur le guide-horaire du 20 août
- De légères modifications ont été apportées aux informations contenues dans certains guideshoraires. Pour les parcours suivants, procurezvous le guide-horaire du 10 décembre 1994 : 1, 2, 7, 12, 18, 24, 25/125, 31/32/34, 36, 37, 38, 39, 50, 77/277/377, 81, 87, 107, 111, 136, 236, 279/280, 330/337/338, 332, 350, 380, 372/384/387, Métrobus

Vous avez droit à un dédommagement pour vos laissez-passer d'octobre. de novembre. de décembre et de janvier

Il y a trois façons d'obtenir votre dédommagement :

- 1 Par la poste, en écrivant à :
- STCUQ, Services financiers, 720, des Rocaliles, Québec (Québec) G2J 1A5

Vous expédiez votre laissezpasser signé avec une adresse de retour. Vous recevrez un chèque et un timbre en dédommagement.

2 Au bureau du centre-ville, Complexe Jacques-Cartier:

Vous remettez votre laissez-passer signé et vous recevrez un chèque.

3 Chez les vendeurs de laissez-

Vous remettez votre laissez-passer signé. À l'achat d'un nouveau laissez-passer, vous recevrez le crédit correspon-

Si le vendeur ne participe pas à cette remise, demandez votre crédit par la poste ou à notre bureau du centre-ville.

Informez-vous

Pour obtenir l'heure de passage des véhicules de la STCUQ, vous pouvez utiliser le système automatisé de renseignements sur les horaires d'autobus (S.A.R.H.A.), 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro à composer, notez le numéro inscrit aux arrêts ou consultez le Guide du transport en commun dans l'annuaire téléphonique.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT 627-2511









DU 30 JANVIER AU 5 FÉVRIER C'EST LA

AU MAIL CENTRE-VILLE

En effet, une avalanche d'aubaines et de spéciaux s'est abattue sur tous les marchands du Mail Centre-Ville.

Le thermomètre des bas prix ne cesse de descendre

> Venez profiter du gel des bas prix.



Les Canadiens exclus de la loterie d'immigration US

MONTREAL (PC) — La loterie probablement la plus courue au monde s'est ouverte hier pour les gens désireux d'immigrer aux États-Unis sans avoir à passer par les procédures habituelles.

Le gouvernement américain distribuera 55 000 « cartes vertes » (accordant le droit de travail aux immigrants) à travers un tirage au sort qui aura lieu en mars.

Des organismes voués à la défense des consommateurs ont cependant averti, hier, que cette loterie pose des conditions de participation bien définies et que de nombreux fraudeurs, au Québec et ailleurs, tentent d'en profiter pour soutirer de l'argent à des gens peu informés.

Ce procédé du tirage au sort vise à favoriser l'attribution de visas d'immigration à des demandeurs natifs de pays ayant un faible taux d'émigration vers les États-Unis, mais les personnes nées au Canada en sont exclues, tout comme celles nées dans douze autres pays (Chine, Taiwan, Corée du Sud, Colombie, Inde, Mexique, Philippines, République Dominicaine, Salvador, Vietnam et Royaume-Uni - sauf l'Irlande du Nord).

PEINTURE SICO

latex acrylique d'intérieur fini semi-lustré

SOULEVAND LES

MICOLEUM.

AUTOROUTE DE LA CAPITALE

PEINTURE SICO

latex acrylique d'intérieur

fini mélamine pour cuisi-ne et salle de bains

PEINTURE SICO

Lundi et mardi, de 8h à 18h

Mercredi, jeudi et vendredi, de 8h à 21h

Samedi, de 8h à 17h Dimanche, de 9h à 17h

LEBOURGNEUF 5500, boul. des Gradins

Place Lebourgneuf

627-2870

(164-110)

HEURES D'OUVERTURE:

pays d'immigration au monde, est toutefois ouverte aux immigrants vivant au Canada et aux membres de leurs familles (nés ailleurs que dans l'un des pays exclus).

Le Canada compte quelque cinq millions d'immigrants. Seules les personnes nées au Canada, même si leurs parents sont immigrants, ou dans un des douze autres pays exclus, ne peuvent participer à ce concours, à moins qu'elles soient mariées à des immigrants admissibles.

Les autorités américaines recevront les demandes jusqu'au 1er mars inclusivement.

Les consulats des États-Unis fournissent gratuitement l'information pertinente et il n'y a aucuns frais attachés à la présentation d'une demande, a signalé hier une porte-parole du consulat américain à Montréal, Mme Susan

Attention aux fraudeurs

La tenue de cette loterie a incité, comme c'est le cas chaque année, de nombreux « promo-

L'Office de la protection du consommateur a averti hier le public québécois contre certaines de ces annonces.

Ainsi, un certain «consultant C. Gauthier», de Saint-Hilaire, exige 16,95\$ pour ses services, mais il omet de signaler dans ses annonces que les personnes nées au Canada ne sont pas admissibles à la loterie.

L'Office a décidé d'intervenir en américain. vertu de la loi interdisant les demandes de paiement à l'avance dans un contrat à distance (par la poste dans ce cas-ci).

Une autre entreprise, Pardon Service Canada, offre une aide en échange de sommes variant de 155 à 200\$. Pourtant, «la façon de procéder est très simple», a commenté Mme Brandt du consulat

D'autres « consultants » vendent des formulaires d'application, même s'il n'existe rien de tel.

244 gagnants québécois

L'an dernier, cette loterie des cartes vertes américaines a fait 244 «gagnants» au Québec, selon le consulat.

Le gouvernement américain ipso facto).

avertit qu'il faut expédier (par la poste régulière, pas autrement) une seule et unique demande par personne admissible.

L'an dernier, plus d'un million de demandes ont été rejetées avant le tirage, surtout à cause des envois multiples (quand des demandes multiples sont trouvées, la personne concernée est exclue

Pollution: la rivière Nicolet se refait une beauté... contre porcs et maïs

QUÉBEC — La santé de la rivière Nicolet s'est améliorée parce que les villes et les industries ont investi dans l'assainissement de leurs rejets. Mais elle pourrait se porter bien mieux si le monde agricole emboîtait le pas.

par MICHEL CORBEIL LE SOLEIL

C'est ce qui ressort d'un portrait de ce cours d'eau, situé dans la région des Bois francs. Préparé par le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune et rendu public hier, le dossier met en lumière que les efforts d'épuration

Depuis 1978, les villes de la région ont reçu 49 millions\$ pour assainir leurs eaux usées. Les agriculteurs ont bénéficié d'une aide de 3,8 millions \$ pour construire des fosses à purin. Douze des 31 industries polluantes se sont dotées des équipements adéquats pour régler leur problème.

La rédactrice du document, Mme Patricia Robitaille, rapporte que la population a profité directement des gains « verts ». C'est

notamment le cas pour certains secteurs près d'Asbestos, plus particulièrement aux Trois-Lacs. «On peut maintenant se baigner dans des endroits où on ne pouvait le faire qu'à ses risques et périls », rapporte la biologiste.

Son document rapporte des baisses importantes des quantités d'azote ammoniacal, une substance toxique pour les organismes vivants de la rivière. Ce gain environnemental serait attribuable à la mise en service de stations d'épuration, dont celle de Victoriaville.

Moins d'algues

Les rejets en phosphore, qui provoque l'apparition d'algues, sont aussi en diminution. La construction des usines d'assainissement constitue également l'explication de cette autre bonne nouvel-

Par contre, le ministère s'attendait à une meilleure performance pour restreindre ce type de polluant. Le document mentionne le fait que, malgré ses investissements pour réduire les substances consommant l'oxygène de l'eau, l'usine Agropur, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, rejette plus de phosphore que toute la population du secteur réunie.

La pollution qui a gagné du terrain est reliée aux nitrates et à la «conductivité» (une mesure reflétant la quantité de solides dissous dans l'eau). Ce dernier élément est considéré comme quantité négligeable pour ce qui est des dommages à l'environnement.

Le problème des pesticides

Dans le cas des nitrates, les «coupables» sont «l'accroissement de la population ainsi qu'une augmentation des activités agricoles». Cependant, le dossier insiste lourdement sur l'agriculture, notant que l'industrie du porc s'y est beaucoup développé. Cette produc-

tion va de pair avec la culture du maïs qui nécessite l'emploi de pesticides

En entrevue, Mme Robitaille a constaté que les progrès du secteur municipal ne peuvent être que marginaux parce que déjà 86% de la population du bassin de la Nicolet est reliée à un système d'aqueduc. Le secteur sur lequel il faut mettre l'accent est l'agricul-

À cet égard, le rapport signale que le programme de gestion des fumiers (PAGEF) a distribué 164 subventions. Or, le secteur compte pas moins de 1902 fermes.

Mme Robitaille a fait valoir que le PAGEF a démarré dix ans après le programme d'aide aux municipalités. Il faut cependant rappeler que l'Union des producteurs agricoles (UPA) a souvent évoqué le fait que le précédent gouvernement libéral n'a pas accordé l'aide promise aux fermiers. Sept ans après son lancement, le PAGEF n'a distribué que le quart des subsides de 406 millions \$ dont il était doté.





Vente maintenant ou jamais [« vent' mint'nan ou jamè »] • Expression très populaire. Événement-solde de courte durée (à peine cinq jours!) vous donnant une ultime chance de profiter de réductions de 50 % à 70 % sur les prix courants d'un assortiment sans pareil de vêtements et d'accessoires mode haut de gamme, pour femmes et pour hommes. Une explosion d'occasions spectaculaires, dont voici un aperçu...

COMPLETS POUR HOMMES - 289 \$

UN RAPPORT QUALITÉ-PRIX IMBATTABLE, À LA HOLT RENFREW!

VESTONS EN MÉLANGE LAINE ET CACHEMIRE POUR HOMMES - 109 \$ ÉTAIENT 295 \$

TRICOTS POUR HOMMES - 79 \$ ÉTAIENT 225 \$

CRAVATES POUR HOMMES - 29 \$ ÉTAIENT DE 85 \$ A 115 \$

ROBES POUR FEMMES - 99 \$

ÉTAIENT DE 210 \$ A 395 \$

TAILLEURS POUR FEMMES - DE 139 \$ à 239 \$ ÉTAIENT DE 395 \$ A 550 \$

MANTEAUX ET BLOUSONS D'HIVER -DE 179 \$ à 289 \$ ÉTAIENT DE 375 \$ A 595 \$

TRICOTS FANTAISIE ÉPISODE - 59 \$ ÉTAIENT DE 145 \$ A 235 \$

> BLOUSES DE LA COLLECTION HOLT RENFREW - 49 \$ ÉTAIENT DE 98 \$ A 225 \$

SACS À MAIN DE LA COLLECTION HOLT RENFREW - DE 59 \$ À 99 \$ ÉTAIENT DE 135 \$ A 235 \$

ÉCHARPES, GANTS ET COIFFURES EN TRICOT POUR FEMMES - DE 19 \$ à 79 \$

ÉTAIENT DE 40 \$ A 175 \$

FOURRURES : RÉDUCTIONS JUSQU'À 70 % DES MANTEAUX PROVENANT DE NOS DIVERS SALONS BIRGER CHRISTENSEN DU PAYS, RASSEMBLÉS SPÉCIALEMENT À L'OCCASION DE CE SOLDE! DANS LE LOT...

> UN MANTEAU CHRISTIAN DIOR EN ZIBELINE DE RUSSIE - 22 500 \$ ÉTAIT 69 500 \$

> > Marchandise choisie seulement.

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 Heures d'ouverture : du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 17 h 30; le jeudi et le vendredi, de 9 h 30 à 21 h; le samedi, de 9 h 30 à 17 h; et le dimanche, de midi à 17 h.

Prix du public

Le public est unanime! Chez Provigo, il est facile de remplir son panier d'épicerie sans vider son portefeuille. En vigueur du 30 janvier au 5 février 1995.



ÉDITORIAL

Parizeau chaperonnera **Passe-Partout**

Nul ne doute de la compétence du premier ministre Jacques Parizeau pour diriger le ministère de la Culture et des Communications. Il peut conduire ce ministère de la main gauche en raison de sa connaissance du milieu et de sa vaste expérience de l'administration

Le premier ministre démontre aussi qu'il ne tergiverse pas longtemps lorsque l'un de ses ministres se disqualifie à ses yeux. Il faudrait être bien naîf pour croire que Rita Dionne-Marsolais a dû quitter en coup de vent parce que l'arrimage ne se faisait pas avec les milieux culturels. Il faut regarder du côté de la démission forcée de la présidente de Radio-Québec, Françoise Bertrand, et son remplacement avorté par un proche de madame Dionne-Marsolais, Raymond Brasseur. Cette nomination était sur le point de mettre le gouvernement Parizeau dans un sérieux embarras, plus dévastateur encore peut-être que l'affaire Malavoy.

Le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon, et celui du Conseil des arts et des lettres du Québec, Guy Morin, ont toutefois exulté bien rapidement à l'annonce de la prise en charge de la Culture par M. Parizeau. Ils ont la mémoire très courte: de 1976 à 1984, les artistes ont attendu en vain que le ministre des Finances d'alors, Jacques Parizeau, tienne la promesse d'attribuer 1 % du budget du Québec pour les Affaires culturelles; il est passé de 0,42 % à 0,55 %. Le même Jacques Parizeau n'a jamais donné davantage suite à la plus importante revendication à caractère fiscal de l'UDA, la reconnaissance du statut de l'artiste. M. Parizeau serait bien le seul à passer par Damas en rentrant de Paris!

Le premier ministre affiche-t-il un intérêt nouveau pour la cause des artistes ou n'agit-il pas au contraire de façon intéressée et tape-à-l'oeil en vue de la campagne référendaire?

La mainmise directe du premier ministre sur les Communications, dans ce même contexte, est aussi très inquiétante. Le chef du gouvernement et président du comité du OUI devient la seule autorité politique à qui Radio-Québec devra répondre. La société de radio-télévision ne diffuse pas seulement Parler pour parler de Janette Bertrand ou Passe-Partout mais aussi des émissions d'affaires publiques et des émissions politiques

spéciales. La couverture des travaux des commissions régionales sur la souveraineté a déjà fait l'objet d'ingérences auprès de l'ex-présidente de Radio-Québec, Françoise Bertrand. La société d'État prendra dorénavant les ordres directement du premier ministre et de son bureau, sans ambiguïté possible sur l'autorité du commissionnaire. Dans combien de sociétés démocratiques peut-on retrouver un pareil modèle d'une épouse de remier ministre, officiellement conseillère sur le soutien aux groupes communautaires, qui intervient auprès d'un dirigeant de société d'État et à plus forte raison d'une télévision d'État, ne serait-ce que d'une

Dans combien de sociétés démocratiques le premier ministre s'est-il déjà ouvertement approprié une télévision d'État, sans aucun intermédiaire?

L'agenda référendaire obsessionnel du gouvernement Parizeau le conduit à répétition à des prises de décisions indéfendables.

J.-JACQUES SAMSON

Bloc-notes

Que le vrai Claude Larose se lève...

On peut comprendre que les dirigeants de la Société de transports de la CUQ se disent satisfaits de leur entente avec les chauffeurs. Mais de là à nous convaincre qu'ils ont vraiment obtenu ce qu'il ce qu'ils voulaient et qu'on ne leur a pas forcé la main, il y a des limites. La semaine dernière, le président de la STCUQ, Claude Larose, est venu au SOLEIL, en rencontre éditoriale, pour nous démontrer l'absolue nécessité d'obtenir des concessions majeures de la part des chauffeurs. Il nous a juré, la main sur le coeur, que les maires étaient déterminés à privatiser certaines routes, afin de briser le monopole des syndiqués sur ce service public. Il a soutenu qu'il était impérieux d'instaurer le temps partiel chez les chauffeurs afin de régler une fois pour toutes les problèmes et les coûts reliés à l'amplitude. Il a affirmé que, pour la première fois de leur histoire, les maires de la CUQ se tenaient debout et ne courberaient pas l'échine devant le syndicat. Il a même dit que les maires avaient décidé d'aller en délégation à l'Assemblée nationale si le gouvernement du Québec ne leur donnait pas l'appui désiré. Nous n'avons pas imaginé ces propos; ils venaient de la bouche même de M. Larose. La bande sonore existe encore!

La réalité, c'est que les maires ont baissé pavillon lorsqu'ils ont constaté que Québec ne voulait pas imposer une médecine de cheval aux chauffeurs, syndiqués CSN, à la veille du référendum. On nous affirme que M. Larose a révélé aux maires, le 23 janvier, s'être fait dire par un sousministre responsable de ce dossier: «Mettez de l'argent,

On pourra toujours prétendre que la STCUQ a fait des gains. Mais un fait demeure: on ne retrouve nulle part, dans cette entente, l'esprit ou la lettre des demandes formulées par les maires dans leur proposition globale du 23 janvier. Les écrits restent et la réalité ne se maquille pas facilement. On verra bien si l'absentéisme et les abus décriés par les maires et les dirigeants de la STCUQ diminuent chez les chauffeurs, au lendemain de la signature du nouveau contrat de travail.

GILBERT LAVOIE

ESOLEII

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Editorialiste en chef et adjoint à l'Éditeu J.-JACQUES SAMSON

GILBERT LAVOIE

Directeur de l'inform ANDRÉ FORGUES



La brigade volante de Jean Chrétien

Lautre samedi à Buenos Aires, je rencontre Jean Chrétien dans le hall de l'Alvéar Palace. C'est la fin de l'après-midi et il part se promener dans les rues de la capitale argentine. «J'ai passé la matinée au téléphone», me dit-il. À 9000 kilomètres de la la crise du Régiment aéroporté vient d'éclate Il faut décider si on va le dissoudre et les consultations se multiplient, entre le ministre de la Défense, le Greffier du Conseil privé, le chef d'état major, tous restés dans la capitale, et Jean Chrétien à l'autre bout de l'hémisphère.

Si ce n'est que le premier ministre aurait peut-être reçu certains de ces interlocuteurs à sa résidence officielle, tout s'est passé comme s'il avait ete a Ottawa. Jean Chretien's est servi de son STU III, un de ces téléphones à sécurité maximale conçu par Motorola. Les documents classés «Secret» sont eux aussi transmis par un télécopieur utilisant une ligne spéciale. Où qu'il soit dans le monde, le premier ministre dispose d'un bureau opérationnel 24 heures sur 24.

En fait, on peut dire que le chef du gouvernement voyage avec sa maison, son bureau et... son hôpital. Pour les longs voyages, un médecin privé est affecté à la tournée. Il sert aussi bien à soigner la cheville foulée d'un journaliste, le début de pneumonie d'un fonctionnaire que... les insomnies de ceux qui supportent mal les décalages

On a fait beaucoup de cas des voyages de Brian Mulroney, et de leur coût. En fait, quel que soit le premier ministre, celui-ci a relativement peu de contrôle sur le personnel qui l'accompagne : les services de sécurité sont déterminés par la GRC, sans aucun droit de veto de la part du bureau du premier ministre. Les services techniques du Conseil privé s'imposent d'eux-mêmes et restent les mêmes d'un gouvernement à l'autre encore



qu'on ait coupé sur certains équipements comme le nombre des lignes de téléphone privées en plus des lignes de l'hôtel.

L'unité de cette «brigade volante» sur laquelle Jean Chrétien a quelque contrôle, et celle des adjoints politiques. Quatre adjoints au moins sont de tous les voyages : le directeur de cabinet (Jean Pelletier), le responsable des opérations (Jean Carle), le directeur des communications (Peter Donolo), le conseiller aux affaires étrangères (Jim Batterman). Le personnel privé du premier ministre varie ainsi de 15 à 20 personnes.

Une des particularités du nouveau gouvernement est qu'il n'a pas créé d'équipe spéciale pour les tournées à l'étranger, utilisant ses adjoints régionaux. Il met surtout à contribution le personnel des ambassades. Outre que cela coûte moins cher, cela représente l'avantage d'avoir un personnel familier avec le pays et sa langue.

Les services à la presse ont, eux aussi, été considérablement réduits. La priorité est en effet donnée à la télévision qui, elle, a peu de besoins puisqu'elle transporte son propre équipement et utilise ses propres points d'alimentation aux satellites.

Quant au soutien technique, dans une tournée comme celle qu'il vient de se terminer en Amérique latine, le premier ministre a besoin de... quatre bureaux itinérants. En

effet, il a visité sept villes où un bureau devait être opérationnel au moins 12 heures avant son arrivée. Au début de la tournée, il y avait ainsi trois bureaux en place en même temps à Port of Spain, Montevideo et Buenos Aires. Des agents du Conseil privé, escortés par des militaires, ont ainsi transporté d'un bout à l'autre de l'Amérique latine, dans des valises diplomatiques, quatre unités de deux ordinateurs, un télécopieur et trois ou quatre téléphones spéciaux

Quand ils descendent de l'avion, le premier ministre et ses adjoints ont en mains leur téléphone cellulaire - ce qui tient de l'exploit dans certains pays! - un itinéraire détaillé à la minute près. Au même moment, deux secrétaires s'installent devant les mêmes ordinateurs et se mettent en liaison permanente avec le bureau d'Ottawa. En raison du décalage horaire avec l'Amérique latine, les bureaux itinérants restaient ouverts jusqu'à minuit. En Asie, 12 heures de décalage, le bureau restait ouvert jour et nuit!

Quant aux services de sécurité — les agents voyagent sans armes à l'étranger-leur effectif peut varier selon l'évaluation de la menace qui pèse sur le premier ministre. Raison de plus pour les garder secrets : un pays n'aimerait pas qu'on sache que la sécurité du premier ministre du Canada a été doublée pour une visite chez lui! Les plus visibles sont les agents de l'équipe de jour, reconnaissables à leurs lunettes de soleil et au fait qu'ils parlent toujours dans leur manche de chemise! L'équipe de nuit, plus réduite, bloque un périmètre de l'hôtel où se trouve la suite du premier ministre, et les chambres occupées par son secrétariat.

Et cela fait combien de monde tout cela? En comptant deux ministres, leurs adjoints et leurs fonctionnaires: de 60 à 75 personnes. Et avec une petite vingtaine de journalistes, cela laisse beaucoup de sièges pour s'allonger dans

Votre Opinion

Soulèvement des cancéreux

Lettre à M. Alain Bouchard Quand j'ai lu cet article, je me suis sentie agressive à l'idée que ces malades seraient privés de repas en groupe et de leur animatrice

Ma mère, qui a subi deux sessions de radiothérapie, me racontait que, déjà, les repas de fins de semaines coupés brimaient les gens de l'extérieur qui ne pouvaient se rendre à leur domicile à cause de la distance et qui se privaient de nourriture par manque d'énergie pour se rendre à la cafétéria de l'Hôtel-Dieu. Certains se contentaient de biscuits.

Ces gens ont besoin de se retrouver ensemble pour s'entraider dans leur lutte contre cette terrible maladie. Dans la cafétéria de l'hôtellerie, ils peuvent discuter librement et se confier leur détresse. Enlevez-leur cette chance, vous détruisez cet espoir de poursuivre. Quant à l'animatrice, je l'ai vue à l'oeuvre parmi les gens. Elle ne comptait pas ses heures pour organiser différentes

films, etc. On aurait dit qu'elle les connaissait individuellement tant elle écoutait d'une oreille attentive leur besoin et compatissait avec eux telle une fille aurait fait avec sa mère, une soeur aurait fait avec sa propre soeur, une fille avec son père.

La relation humaine est primordiale dans ce contexte de murs et de corridors en ciment. Mettons-nous à la place de ces gens qui sont privés de leurs foyers à plus ou moins long terme; ce ne sont pas eux qui ont choisi cette maladie, elle leur est tombée dessus. On a peut-être, nous aussi, cette épée de Damoclès suspendue sur notre tête. Si nous laissons ces lieux se détériorer, qu'allons-nous avoir à espérer?

Comme c'est parfois impossible aux proches de certains malades de s'y rendre tous les jours, ce sont les activités ainsi qu'une oreille attentive qui leur donnent un but de continuer jusqu'au lendemain.

Je remercie personnellement l'hôtellerie ainsi que l'animatrice

activités : bingos, pique-niques, qui a su me remplacer auprès de a tout lieu de croire que les gens ma mère durant cette terrible

Saint-Joseph de Beauce

Libérer le Québec du provincialisme

Missive au premier ministre du

M. Parizeau, c'est bien beau votre souveraineté, c'est édifiant, c'est même sublime ; mais ne trouvez-vous pas qu'avant de libérer le Québec du fédéralisme, il serait plus opportun de libérer le

Québécois du provincialisme. Le peuple est présentement écrasé par une charge insupportable de réglementations qui, le plus souvent, n'ont pas leur raison d'être ; c'est pourquoi il ne peut évoluer normalement. Libérez le peuple de ses entraves, faites-lui

confiance, la solution est là. Ce qui me fait croire que les gens sont dignes de confiance, c'est le métro. Si vous remarquez, il n'y a pas de barrière sur les quais et pourtant les gens ne se précipitent pas devant le train. Il y

raisonnables n'ont pas besoin de barrières, du moins en ce qui concerne leur sécurité.

Alors, pourquoi tant de réglementations, pourquoi tant de formalités, de mesures préventives ? Pour protéger qui, en fin de compte, quelques favorisés qui

exploitent à outrance la société ?

Libérer le peuple et l'initiative surgira spontanément et ainsi se réactivera l'économie. Ce n'est sûrement pas cette haute finance que vous courtisez qui le fera. D'ailleurs ces gens-là n'ont-ils pas suffisamment fait leurs preuves? Ils n'ont certes pas fait preuve d'intelligence en tout cas, puisque la seule pensée qui semble les animer c'est d'encaisser des profits tout en fermant les yeux sur les conséquences. Et ces conséquences, nous les subissons abusivement ; ce sont eux en fait qui déstabilisent l'économie. Alors, comment pouvez-vous croire en leur bonne volonté?

Tournez-vous donc vers ce peuple que vous dites souverain. Jules Charbonneau

Saint-Alexis-des-Monts

LES IDEES DU JOUR

Transparence et confiance : des clés pour Québec 2002

par MM. Michel-Marie Bellemare. mon Bergeron et André G. Bernier

Les auteurs représentent la section de la Vieille Capitale de l'Association des économistes québécois.

Le projet de Québec 2002 a provoqué un débat sur des questions d'ordre économique. La section de la Vieille Capitale de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) a constaté que l'utilisation de certains arguments économiques a semé la confusion au sein d'une partie de la population. Des commentateurs ont jugé paradoxaux les résultats des sondages concernant les Jeux de 2002 : oui à la candidature de Québec mais sans hausse des taxes.

Après analyse, l'ASDEQ considère que ces résultats sont conformes à la rationalité économique de la population. Celle-ci aime les Jeux olympiques mais elle craint un dérapage des coûts et ne veut pas en payer la facture.

De plus, les critiques du projet s'interrogent sur l'opportunité pour l'État d'intervenir dans ce dossier alors que les besoins sociaux sont majeurs et que les déficits des gouvernements sont

La présente intervention des représentants de l'ASDEQ a pour objet d'aider le public à mieux comprendre les enjeux économiques du projet pour en faciliter la

L'insuffisance de la rentabilité privée

Il n'y aurait pas eu de débat si des intérêts privés finançaient l'intégralité du projet. Mais les bénéfices sont trop diffus pour que des investisseurs privés rentabilisent les investissements requis. Le financement privé est insuffisant parce que:

- la demande est inexistante ou très faible pour certaines infrasstructures (piste de bobsleigh ou aréna de 8000 sièges);

- les exigences du CIO entrainent des investissements impor- Olympiques à Québec. Nous

tants qui ne peuvent pas être rentabilisés et incitent des responsables de sites à exiger de Québec 2002 un supplément pour ces coûts (le village olympique);

- les commandites ne rapportent pas suffisamment à cause de la taille réduite de notre bassin de consommateurs.

Afin de combler le manque de fonds privés, Québec 2002 a demandé l'aide des gouvernements. Elle a fait valoir qu'ils pourraient réinvestir dans le projet. Elle commanda au Centre de recherche en aménagement et développement une étude d'impacts écono-

Cette étude estima les retombées économiques de la tenue des Jeux à 761 millions \$ au Canada dont 80 % dans la région de Québec.

Les retombées fiscales atteindraient 119 millions\$ pour le gouvernement du Québec et 102 millions \$ pour le gouvernement fédéral. Les revenus des municipalités sont minimes puisqu'elles ne perçoivent pas d'impôt sur le revenu ni de taxes de vente.

En plus de s'appuyer sur cette étude pour demander un financement gouvernemental, les promoteurs ont rappelé au gouvernement fédéral l'importance de l'aide qu'il avait versée aux Jeux olympiques de Calgary.

Une étude d'impacts est un élément important d'une analyse économique; d'autres aspects doivent toutefois être pris en considération pour la compléter. On a souvent mentionné les impacts sur le tou-

Il est évident que les Jeux constituent une excellente publicité pour Québec. Cependant, contrairement à ce que plusieurs pensent, les effets sur l'activité touristique

sont limités dans le temps. Il faut un effort soutenu de promotion pour qu'ils perdurent. Les diverses études que nous avons consultées indiquent que les villes olympiques n'ont pas connu une augmentation substantielle et permanente de la fréquentation touris-

Les retombées touristiques ne peuvent donc à elles seules justifier l'investissement requis des gouvernements dans le projet. Les autres éléments de l'analyse économique du projet, comme les effets sur le

parc immobilier, l'utilisation du réseau routier et l'inflation, nous semblent relativement mineurs.

La justification du financement de l'État

La principale justification de l'intervention de l'État tient au fait que les Jeux attirent des revenus étrangers. Sans les Jeux, ces sommes ne viendront pas au Québec. Ce nouvel apport équivaut à une exportation de services. Aucun autre projet régional ne permet, à notre connaissance, de créer un tel impact dans l'économie régionale. Les gouvernements, grâce à cet apport d'argent extérieur, rentabilisent globalement, selon les prévisions publiées, leurs investissements dans les Jeux. Ce serait ren-

Des gens ont indiqué, avec raison, que tout projet majeur, comme la construction d'un hôpital ou d'une route, aurait des retombées économiques et fiscales similaires. Cependant, l'implication des gouvernements dans Québec 2002, bien qu'importante, ne constitue qu'une partie du financement du projet. De plus, la contribution gouvernementale agit dans ce dossier comme un effet de levier permettant d'attirer des capitaux étrangers qui iraient ailleurs autre-

Enfin, contrairement à un hôpital ou à une route, ce projet n'exigera pas d'autres dépenses gouvernementales par la suite. En effet, il faut un budget annuel d'exploitation pour qu'un hôpital soit fonctionnel, ce qui n'est pas le cas pour

Réserves de l'ASDEQ et pistes de solutions

La population

aime les

Olympiques mais

elle a peur des

dérapages de

coûts. Il faut une

gestion serrée du

budget des Jeux.

Les coûts et l'utilisation des fonds publics sont le centre de tout le débat sur le projet des

tenons à préciser que les problèmes mentionnés ne sont pas spécifiques à Québec 2002. Ils se retrouvent dans tout projet dont d'Etat participe au financement, dont l'imputabilité financière des promoteurs n'est pas directe et pour lequel une tierce partie peut influencer négativement les coûts.

La saga des Jeux de Montréal est fraîche à la mémoire de chacun. La population appréhende des dépassements de coûts. Ce problème est difficile à évaluer et à contrer.

Il est hasardeux de prédire le coût d'une installation qui sera construite dans quelques années particulièrement pour des projets en milieux naturels (le type de sol et les autres conditions peuvent modifier sensiblement les coûts). L'information quant aux budgets de contingence nous a semblé insuffi-

L'imputabilité des promoteurs

Un autre problème majeur est celui du manque d'incitatifs financiers et d'imputabilité pour les promoteurs. En effet, ceux-ci ne sont pas responsables personnellement des déficits et ils ne peuvent garder les profits. En bref, ils sont moins motivés par les aspects financiers.

Lorsque vous investissez votre argent personnel ou que votre réélection dépend directement du coût d'un projet, les contrôles financiers s'imposent d'euxmêmes.

Pour les Jeux de 2002, les promoteurs sont, pour la plupart, indépendants du gouvernement du Québec qui s'est engagé à combler un déficit éventuel. Il existe là un risque inhérent de dérapage des coûts.

Puisqu'on ne peut rendre les promoteurs personnellement responsables d'un déficit ou de profits éventuels, il est nécessaire d'assurer la transparence de l'information, des négociations et de l'octroi des contrats. Québec 2002 a mis sur pied un comité de suivi. C'est un bon pas.

Puisque le gouvernement comblerait un déficit éventuel, les règles d'attribution de contrats doivent s'inspirer de la procédure gouvernementale d'appel d'offres.

CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens

JONQUIÈRE 3477, boul. St-François

SHAWINIGAN 3493, boul. Royal

RIMOUSKI 36, Montée

Industrielle

VICTORIAVILLE-ARTHABASKA 1111, boul. Jutras Est

RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville

DRUMMONDVILLE 400, boul. St-Joseph

TROIS-RIVIÈRES

HEURES DOUPERTURE

Cescartictes ainsi que plusieurs autres cont en solde jusqu'au 10 février 1995 - ou jusqu'a épuisement des stocks. La selection peut varier d'un magasi à l'autre. De plus, le vérificateur général doit avoir mandat de suivre les activités de Québec 2002 et doit faire rapport fréquemment sur la

gestion. L'utilisation d'enveloppes fermées contribuerait là aussi à augmenter la transparence,

Les quasi-monopoles

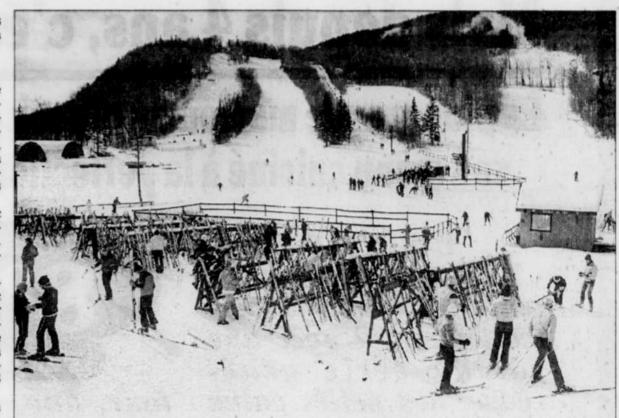
Par ailleurs, un autre risque de dilapidation des fonds publics réside dans le fait que chaque propriétaire de site jouit d'un quasi-monopole face à Québec 2002. En effet, après une acceptation future de la candidature de Québec, il sera difficile de modifier le choix des sites des compétitions.

Une négociation bilatérale avec le propriétaire d'un site ne se réalise pas comme un appel d'offres. Les sites en sont pas interchangea-

La dynamique de cette négociation pourrait impliquer que Québec 2002 paie plus que nécessaire pour la construction de certaines infrastructures. Par exemple, si une piste de ski coûte 10 millions \$ à aménager, quelle plus-value donnet-elle à la station de ski ? 2, 5 ou 8 millions \$?

Cette plus-value devrait être la part du propriétaire dans le coût de l'aménagement. Il aura toutefois avantage à la minimiser pour faire payer la plus grande part des coûts par Québec 2002. Il est très difficile Québec 2002 et au propriétaire d'évaluer cette plus-value. Elle dépend de la croissance de l'achalandage que permettra cette nouvelle piste.

Il serait possible d'atténuer ce problème par un partage des pro-



Une station comme Stoneham pourrait accueillir une partie des compétitions de skis des Jeux de 2002.

exemple, les profits réalisés par l'achalandage supplémentaire d'une station de ski bénéficiant d'une installation olympique devraient être partagés pendant plusieurs années entre le propriétaire et le gouvernement, selon la mise de fonds de chacun dans la cons-

fits réalisés grâce à ces sites. Par truction de cette installation. Les promoteurs des Jeux ont répété souvent que l'appui de la population locale à la tenue des Jeux constituait un élément essentiel à leur obtention.

> La population aime les Olympiques mais elle a peur des dérapages de coûts. L'ASDEQ con-

sidère qu'il est fondamental d'augmenter la confiance de la population en améliorant la gestion des fonds publics impliqués pour la tenue des Jeux. Ce projet peut être très bénéfique pour la région de Québec. La réussite de l'événement aura des répercussions positives sur toute la région.



CIEUX. LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE, DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT

Encore une fois, tout

montant de la TPS perçu sur votre addition

du Bifthèque.

achats à la Boucherie

vous sera remis en «dollars» rabais

applicables sur vos prochains

MPLEMENT DÉLICIEUX. LE BIFTHÉQUE, LA PLUS GRANDE

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu cuisiné à la perfection et tout simplement délicieux.

Un délicieux «T-Bone» de 16 onces, tendre et mûri à la perfection, servi avec une salade verte généreuse, des petits pains tout frais, sortis du



four, une pomme de terre au four qui ne

demande qu'à être enrobée de crème sûre, ou encore de nos frites croustillantes.

De quoi célébrer avec appétit!

> Spécial du midi aujourd'hui

LE BIFTHEQUE

Bifteck Suisse

Filet de sole farci au brocoli

Cette semaine à la Boucherie

Nos spéciaux pour la semafine du Jar 21 13 voter 1995

LE BIFTHEQUE

Rosbif de contre-filet (désossé)

Savoureux morceau de boeuf de 12-14 lb, âgé à la perfection, tranché comme vous le désirez.

'HÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE,

DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEME

LE BIFTHEQUE

Fondue chinoise

Tout à fait sensationnelle, un régal pour toute la famille.

n 68\$

LE BIFTHÈQUE

Crevettes prêtes à servir

Pour cocktail de crevettes, cuites, pelées et déveinées.

BIFTHEQUE

La plus grande maison du bifteck en ville.

5050, boul. Hamel, Québec (418) 871-1717

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 2 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 125 personnes. Heures d'ouverture : dimanche au jeudi de 11 h 30 à 23 h, vendredi et samedi de 11 h 30 à minuit. * Gratuit le dimanche pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.

LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE, DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT LE BIFTHEQUE, LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE, DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX. LE BIFTHÈQUE, LA PLUS GRANDE